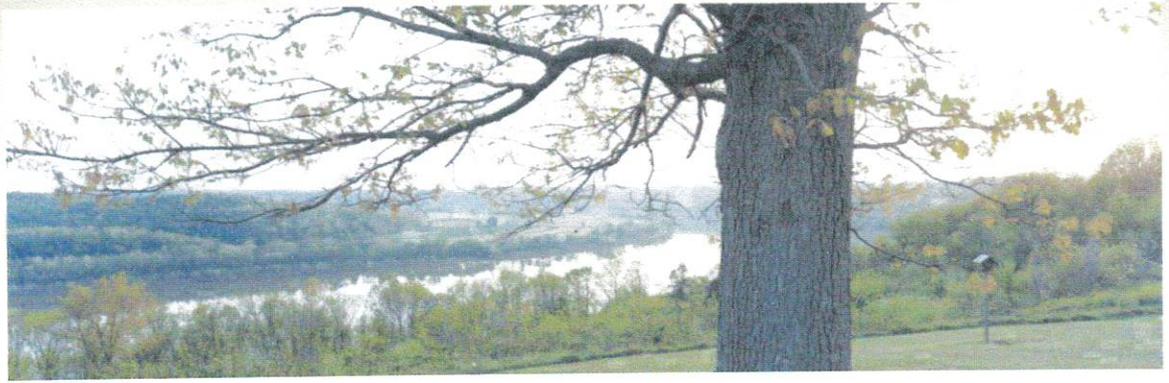


2005



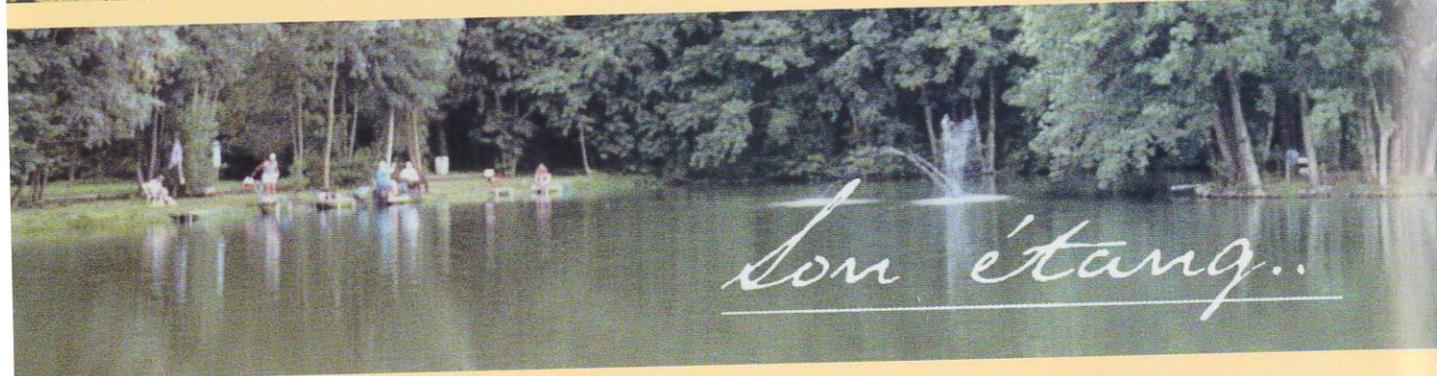
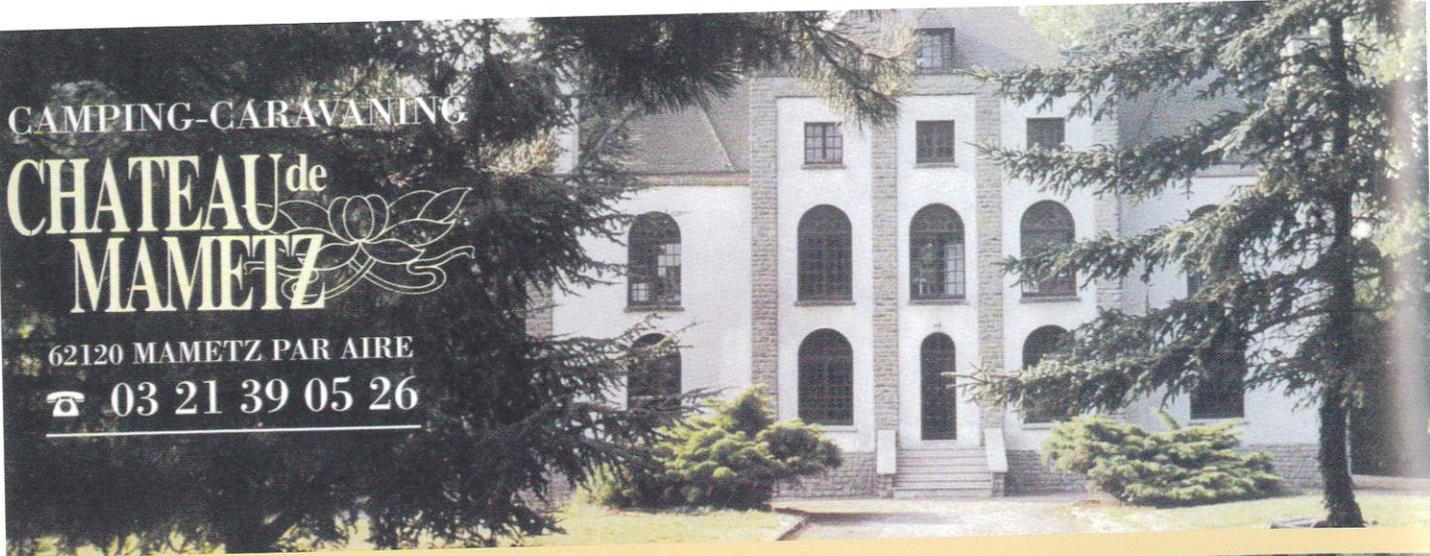
Wametz

CAMPING-CARAVANING

CHATEAU de MAMETZ

62120 MAMETZ PAR AIRE

☎ 03 21 39 05 26



Les emplacements...

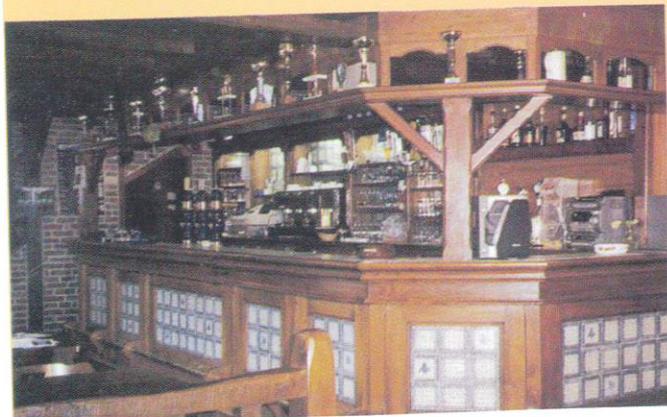
Dans un cadre de verdure de 11 hectares, à 50 mn de la mer, avec étang de pêche à l'intérieur du terrain et bordé d'une rivière. Parc de jeux pour enfants et adultes, terrain de volley, pétanque, baby-foot, jeux électroniques. 230 emplacements.



Camping ouvert toute l'année.
Location et vente de mobil-home,
neufs et d'occasions.

La brasserie...

☎ 03 21 12 61 61



La lettre du Maire

Mametziennes, Mametziens,

Mes principes étant toujours d'aller à l'essentiel je ne vais, ni vous faire des réflexions philosophiques sur tel ou tel sujet, ni vous parler de 2004 qui est aujourd'hui derrière nous et sur lequel il nous est impossible de revenir. Les pages qui suivent sont là pour parler de ces réalisations de l'année écoulée et je ne tiens pas à faire des redites.

Le mot du maire est là pour vous renseigner et non pour faire du blabla inutile. Il est là pour vous informer des projets de la commune et des réalisations qui devraient être mises en place en 2005. Il est aussi là pour mettre un terme à tout ce qui se dit et qui parfois n'a aucun fondement ou est le résultat de l'interprétation d'une rumeur.

Parlons ensemble de l'avenir et de cette année 2005 dont le cheval de bataille sera
LE LOGEMENT.

Janvier verra le début des travaux à l'ancienne école de Marthes. La réalisation de 4 logements supplémentaires permettra de répondre à des demandes que le domaine locatif en milieu rural a du mal à satisfaire. Il s'agit de petits logements qui permettront soit à de jeunes couples, soit à des parents isolés, soit à des célibataires de trouver de quoi se loger à la campagne avec tout le confort envisageable.

Marthes sera également à l'honneur avec la création d'un lotissement rue de la place qui devrait accueillir 15 habitations.

En ce qui concerne notre projet d'aménagement de la nouvelle place publique, les travaux devraient être entamés cette année, notamment au niveau de la création de 8 logements pour personnes âgées. Situées dans le prolongement de la rue du 19 mars, ces petites habitations disposeront au rez-de-chaussée d'un coin cuisine, d'une salle de séjour, d'une chambre et évidemment les WC et la salle de bain et un garage. A l'étage, une chambre supplémentaire permettra de recevoir un parent ou un ami. Côté jardin, celui-ci sera réduit à sa plus simple expression réduisant ainsi les travaux pénibles d'entretien. Ces logements auront à proximité tous les services nécessaires (Docteur, pharmacie, supérette, poste, boucherie....etc).

Ce projet, qui n'est qu'une amorce de notre future place, continuera en 2006 avec l'arrivée d'une douzaine de logements qui viendront faire la jonction entre les logements des personnes âgées et la boucherie AUXENFANTS, le Cabinet des Kinésithérapeutes Melle CORDIER et Monsieur POURRE en cours de construction.

Il est bien évident que toutes ces nouvelles habitations vont générer un trafic important de véhicules. C'est pourquoi, la commune a pris les devants en rachetant une parcelle, ce qui permettra de créer une voie de dégagement pour aboutir rue du Moulin. Cette acquisition comprend également un terrain de plus 6000 m² qui pourra, dans l'avenir, être utilisé pour y ériger une salle de sports.

Notre second cheval de bataille sera la rue du Stade. Après la rénovation de la voie départementale RD 197 (pour nous Mametziens, la rue de la Gare), la commune se bat aujourd'hui pour la remise en état la rue du Stade qui, je le rappelle, est également une voie départementale. Ces travaux, qui consisteraient surtout à poser une borduration et rénover le réseau pluvial, dépendent

uniquement de la décision du Conseil Général que nous avons sollicitée. Croisons les doigts pour que ces travaux voient le jour en 2005 et croyez-moi, nous nous y employons.

Des financements ont également été demandés à l'Etat par le biais de la D.G.E. (Dotation globale d'équipement).

Ils concernent :

- la rénovation de l'Eglise de Mametz (Electricité, Mur d'enceinte et travaux de maçonnerie divers)
- la poursuite de notre effort pour la rénovation de l'éclairage public.

Nous sommes également « allés à la chasse » aux financements pour la réalisation de l'empierrement des berges de la Sauvagine. Il est en effet urgent d'agir au niveau des rives de cet étang qui ont perdu, à certain endroit, plus d'un mètre en 4 ans. Ces travaux devraient débuter en début d'année grâce à l'aide du Conseil Général, de la Société de Pêche « La Truite Mametzienne » et une participation de notre sénatrice prise sur sa réserve parlementaire. Comme vous le voyez, toutes les pistes sont exploitées pour trouver des financements ou plus clairement « des sous ».

Je profite de ce bulletin communal pour vous parler en deux mots du Syndicat des Eaux dont je suis le Président. Vous avez sûrement pu constater que des travaux ont été entrepris sur le chemin qui va de la rue des Champs Lambert au chemin de Monbus. Il s'agissait de la pose d'une canalisation qui permettra aux eaux usées en provenance de Marthes de ne plus transiter par Blessy. La loi oblige la commune de Blessy à être représentée par la Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F.) pour la compétence « Assainissement ». Le Syndicat des Eaux de Mametz Rebecques deviendra donc à cette date un prestataire de service en attendant que la C.C.A.F. réalise les infrastructures nécessaires au retraitement des eaux de Blessy.

Un petit mot également pour couper le cou à toutes les rumeurs ou les idées reçues sur l'eau et l'assainissement :

- **L'eau** : Son prix au m³, les abonnements, l'assainissement n'ont pas évolué depuis l'an 2000 (augmentation de 2 centimes). Seules les taxes sont revues (souvent à la hausse, rarement à la baisse) chaque année par l'agence de l'eau à qui nous les reversons de façon régulière.
- **L'assainissement** : On entend souvent la réflexion suivante « Depuis le temps, les prêts doivent être remboursés et on ne devrait plus payer d'assainissement »
 - 1° - non les prêts ne sont pas tous remboursés
 - 2° - Si nous devons faire les travaux qui s'imposent nous devrions financer près de 8.000.000 de francs.

En voici le détail :

Station d'épuration à refaire 6.000.000 fr.

Remise en état de Canalisation entre Choquart et la rue du Château 1.000.000 fr.

Réparation suite à l'étude diagnostique 700.000 francs.

J'en termine en remerciant tous les acteurs de la vie communale :
Les Employés Communaux, La Communauté de Communes,
Les Bénévoles des Associations, les Enseignants.

J'adresse également toute ma reconnaissance à l'ensemble
de mes Adjoints et de mes Conseillers Municipaux
pour leur aide précieuse tout au long de cette année qui vient de s'achever.

A vous, Mametziennes et Mametziens, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de santé
et de prospérité pour cette année nouvelle qui continuera à vous rendre, j'en suis sûr,

« FIER D'ETRE MAMETZIEN »

Jacques DELMAIRE, Maire de MAMETZ

Que faisons-nous de vos sous ?

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Peut-être penserez-vous que je me répète, mais il est toujours agréable de vous dire que la situation financière de la Commune est saine, pour 2004, pas d'augmentation d'impôts, pas de prêt, une baisse de l'encours de la dette communale, ceci malgré des équipements et un tableau de travaux exécutés en 2004 assez conséquent, que je résume ci-après :

- Busage de la « rue de choquant » sur un côté, coût 41 500 €
- Remise à neuf du « chemin des grands riez », coût 84 100 €
- Réfection complète de la « rue de la gare » (côté Molins), coût 50 000 €
- Construction d'un préau, coût 12 000 €
- Construction de deux abris-bus, coût 3 500 €
- Remplacement de 15 lampes de l'éclairage public, coût 7 800 €
- Construction d'un trottoir face à la boucherie Auxerfais, coût 3 600 €
- Aménagement des portières aux abords de la salle du millénum et fleurissement de la commune, coût 4 000 €
- Modernisation de l'outil informatique de la mairie, coût 13 600 €
- Parking aux abords de l'étang 5 000 €
- Matériel d'incendie 2 000 €
- Barrières à la salle du millénum 3 100 €
- Achat d'un camion FORD CEE 1 300 €
- Achat d'un tracteur tondeuse 3 200 €
- Bien d'autres travaux de moindre importance mais qui viennent grever le budget communal ont également été effectués, la routine !!

- Pour 2005 -

Toujours dans un objectif de communauté :

- Une partie de l'éclairage public sera rénové. L'église de Mametz verra la réfection complète de son système électrique. Pour ces deux opérations une demande de D.G.E. (Dotation Globale d'Équipement) vient d'être faite.
- L'ancienne école de Marthes sera transformée en appartements. Pour ces aménagements un prêt sera demandé afin de ne pas pénaliser les travaux à effectuer dans la Commune, prêt qui sera couvert par les locations.

Le Centre Communal d'Action Sociale

*Ce que nous sommes
Ce que nous voulons faire
Nos droits - Nos devoirs*

Ce que nous sommes :

Un établissement public distinct de la Commune sur lequel cette dernière ne détient aucun pouvoir de décision. Il est administré par un conseil d'administration présidé par le Maire. Celui-ci peut, sous sa surveillance et sa responsabilité déléguer une partie de ses pouvoirs au Vice-président.

LES MEMBRES DU C.C.A.S

Jacques DELMAIRE
Henri DECOBERT
Cécile ZOBEL
Hélène DHAINÉ
Béatrice WALLE
Marie-Bernadette BECART
Marie-Cécile MOITEL
Jean-Pierre POTIER

Ce que nous voulons faire :

Continuer à développer une action de qualité :

- En participant à l'instruction des demandes d'aide sociale (R.M.I., A.P.A., aide médicale...)
- En adoptant sans cesse nos réponses à l'évolution des besoins, des attentes des uns et des autres

- un atelier mémoire pour les plus de 60 ans vient d'être ouvert. Deux groupes de 13 personnes sont constitués. La première rencontre aura lieu le lundi 10 janvier 2005... « n'oubliez pas ! »

en ne faisant pas de résistance. Créé en 1979, le service d'aide à domicile est jusqu'à ce jour géré par le C.C.A.S. Aujourd'hui, le Département est devenu le véritable pilote de l'action sociale et médico-sociale. Les exigences de la loi du 2 janvier 2005 concernant notamment les dispositions financières et la formation du personnel nous ont amenés à réfléchir sur l'avenir de ce service.

Il a été jugé préférable de décider du changement et de le maîtriser plutôt que d'y être contraint. Aussi, les membres du Conseil d'administration ont décidé de confier, à compter du 1er janvier 2005 ce service à l'Association de Soins et de Services à Domicile d'Aire-sur-la-Lys.

Pour les Mametziens et Mametziennes aidées, pour le personnel aidant pas de changement si ce n'est le numéro de téléphone : 03.21.95.42.52 au lieu du 03.21.39.07.05. La responsable de secteur sera Sylvie Boulanger. Christiane Dilly ayant souhaité être déchargée de ce poste.

Nos Droits

- Être aidé par les organismes financiers (Département, Caisse d'Allocations Familiales,...) dans la mission

Prendre exemple de Aroux (page 49)

déléguée de service public qui est le nôtre.

- Connaître la situation, le budget des personnes qui demandent de l'aide. Nous ne sommes pas un simple guichet où l'on vient chercher un colis.
- Rappeler aux bénéficiaires du R.M.I. de se mobiliser, d'entreprendre une démarche active d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Nos devoirs

- Proposer une aide aux familles, aux personnes qui rencontrent des difficultés, les mettre en relation par exemple avec l'assistante sociale du secteur qui tient une permanence en Mairie le 3ème jeudi du mois entre 14h. et 16 heures. Intervenir auprès d'E.D.F., auprès de la Banque de France, de la Trésorerie...
- Respecter chacun.
- Défendre nos personnels face aux comportements inadaptés de certains usagers.

Notre plaisir

- Vous retrouver aux différentes manifestations organisées dans l'année : Théâtre le 5 février 2005, repas des



*Noël 2004
130 colis
dont 6 remis
aux Aînés
en Maison
de retraite*

Aînés, Banque alimentaire, Colis de Noël...

- Vous présenter nos vœux de bonne et heureuse année. Entrons en 2005 avec la volonté de vivre la solidarité au quotidien.

Henri DECOBERT

Vice-Président du C.C.A.S

Par la Compagnie Théâtre
Fous Rires

« Quelle santé !... »

Comédie en 5 actes
De René BRUNEAU

Mise en scène :
Jean-Pierre BERNARD

Représentation au profit
du C.C.A.S. de Mametz
Organisée par l'Association
des Fêtes de Mametz

*Une soirée de rire
à ne pas manquer !!!*

*Tickets d'entrée en vente auprès
des Conseillers Municipaux,
des membres du C.C.A.S.
et de la Mairie.*

Ouverture des portes à 20 heures
Début de la séance à 20h30

Théâtre
le 5 février 2005
à la salle du millénium



"Les dégourdis de la 11^{ème}"
- Théâtre 7 février 2004 -

Maisons Fleuries & Illuminations



Pour la 3ème année consécutive, le concours des maisons fleuries continue son petit bonhomme de chemin.

Après la canicule de l'été 2003, le temps a été plus propice au développement de la végétation, «le temps y était» comme on dit dans nos villages.

Dix-sept mameziens ont participé cette année à ce challenge réparti en 2 catégories :

- **catégorie 1 : maison avec jardin ou jardinet visible de la route : 13 inscrits**
- **catégorie 2 : fenêtres et façades : 4 inscrits.**

Le jury a eu la lourde responsabilité d'attribuer trois notes pour chaque habitation :

- * Une note pour la propreté
- * Une note pour l'harmonie du fleurissement
- * Une note pour le choix des fleurs.

Le premier passage s'est fait les 8 et 9 juillet, le second le 20 août.

Le jury tient à féliciter l'ensemble des participants qui ont rendu leur mission plus difficile car chaque maison rivalisait de couleurs et d'harmonie et l'attribution de trois notes n'a pas été une tâche facile. L'ensemble des participants a été invité en Mairie pour la remise des prix le 12 septembre.

Dans la catégorie 1, les lauréats furent :

- M. et Mme Tirlois
- M. et Mme Jean-Pierre Potier.

À noter que dans un souci de « relancer la compétition », ces derniers classés depuis deux ans aux premières places seront hors-concours en 2005.

Dans la catégorie 2, les lauréats ont été :

- Mme Sylvie DESENLIS
- Mme Paulette FAUCON.

Cette fin d'année a vu également la mise en place d'un concours d'illuminations qui s'est déroulé de la façon suivante :

- ➔ Pas d'inscription.
- ➔ Le jury est passé en fin d'année, a comptabilisé les propriétés illuminées (visible de la rue) et a effectué un classement.
- ➔ Le responsable du jury a contacté les propriétaires afin de savoir s'ils souhaitaient concourir.

Au nom de l'équipe du jury, je vous présente une très bonne année 2005 et que l'été soit la saison d'un fleurissement général dans notre belle commune

Bernard-Marie DELANNOY

Adjoint chargé des Associations
et de la Communication

Liste des participants
au Concours des Maisons Fleuries - Année 2004

Nom	Prénom	n°	Adresse	Catégorie
DESENLIS	Sylvie	13	rue du stade	2
FAUCON	Paulette	20	rue Saint-Honoré	2
FLASQUE	Henri	6	rue de l'Église	2
L'HEUREUX	Louise	7	rue du Stade	2
TIRLOIS	Micheline	4 bis	rue de Choquart	2
POTIER	Jean-Pierre	24	chemin des Grands Rietz	1
PICQUE	Aldegonde	91e	Grand'rue	1
ISAAC	Philippe	91d	Grand'rue	1
LEVECQUE	Thierry	24	rue de l'Anglet	1
RATEL	Fernand	17	rue de la Gare	1
DEMANY	Madeleine	4	rue de Choquart	1
ALEXANDRE	Martine	28	chemin des Grands Rietz	1
DANNEL	Aimé	39	rue du Moulin	1
DESCHODT	Jean-Louis	28	rue de la Gare	1
LALOUX	Michel	206	Grand'rue	1
LAYANI	Saïd	8	contour de l'Église	1
LESECQ	Dorothee	38	rue de Choquart	1



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DU PAS-DE-CALAIS

Unité de gestion et d'exploitation : S.I MAMETZ
Communes : MAMETZ – BLESSY – REBECQUES

Information sur la qualité de l'eau distribuée par le réseau public en 2003

Les eaux destinées à la consommation humaine doivent répondre à des critères de qualité très stricts définis par le Code de la Santé Publique Titre II – Sécurité sanitaire des eaux et des aliments pris en application de la directive européenne du 3 novembre 1998. Ce contrôle sanitaire est confié au service Santé-Environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sous l'autorité du Préfet. Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis et du volume d'eau pompée au forage. En cas de dépassement des normes, une enquête est immédiatement effectuée, en liaison avec les distributeurs, afin de rechercher les causes et définir des solutions d'amélioration.

En 2003, 15 prélèvements ont été réalisés et les résultats d'analyses sont disponibles en mairie.

ORIGINE DE L'EAU : Vous dépendez de l'unité de distribution de MAMETZ. L'eau provient du forage situé à MAMETZ exploité par le Syndicat.

QUALITE BACTERIOLOGIQUE - Elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. L'eau du réseau public a fait l'objet de 11 analyses bactériologiques, 100 % des résultats étaient conformes aux valeurs réglementaires.

NITRATES - Le nitrate est un élément fertilisant présent naturellement dans les eaux. L'augmentation de leur concentration peut résulter soit d'apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais soit par les antécédents industriels du secteur soit par des rejets sauvages d'eaux usées dans le milieu naturel. Sur 11 analyses en nitrates, la concentration moyenne observée a été de 41 mg/l et la valeur réglementaire de 50 mg/l n'a pas été dépassée. Le respect de la valeur limite de 50 mg/l (NO₃) pour les eaux de consommation permet d'assurer entre autres la protection des femmes enceintes et des nourrissons alimentés par l'eau du robinet.

PESTICIDES - La présence de pesticides dans les ressources naturelles provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour le traitement des cultures ou des grands axes publics (routes, autoroutes, voies ferrées, voies navigables par exemple). L'eau du réseau public a fait l'objet de 5 analyses de pesticides. La concentration maximale trouvée a été de 0,15 µg/l pour l'atrazine déséthyl. La valeur réglementaire de 0,1 µg/l a donc été dépassée. Certains pesticides ont des effets ou sont suspectés d'avoir des effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la valeur réglementaire, très faible, est inférieure aux seuils de toxicité connus.

FLUOR - Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Une valeur limite de 1,5 mg/l a été fixée pour tenir compte des risques de fluorose dentaire (traces sur l'émail des dents). L'eau du réseau public présente une teneur moyenne en fluor de 0,12 mg/l (soit 120 µg/l). Un apport complémentaire, après avis médical, est conseillé pour les eaux présentant une teneur inférieure à 0,5 mg/l.

DURETE - La dureté représente le calcium et le magnésium présents dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. L'eau du réseau public est considérée comme dure (dureté de 33°F).

CONCLUSION

L'eau distribuée dans le S.I MAMETZ au cours de l'année 2003 présente une très bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme à la norme pour les nitrates et le fluor. Pour les pesticides, en attendant une amélioration de la qualité de la ressource ou la réalisation de travaux sur les installations, l'information de la population doit être systématiquement réalisée.

Conseils : Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le au distributeur d'eau. En attendant, quelques gestes simples permettent d'améliorer le goût et la qualité de l'eau : laisser écouler quelques litres avant de remplir les bouteilles, les fermer au frais et consommer dans les 24 heures. Dans les immeubles anciens équipés de canalisations en plomb, ces gestes simples permettent aussi de réduire les quantités de plomb dissous dans l'eau utilisée pour la consommation. Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la Mairie de votre commune, auprès de votre distributeur (voir ses coordonnées sur votre dernière facture d'eau) ou auprès de la D.D.A.S.S.

ARRAS, le 21 mai 2004.

Pour le Directeur Départemental des
Affaires Sanitaires et Sociales,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires


S.RIBREUX

LOISIRS Encore un succès pour la Cie Fous Rires

Au Millenium ce soir...

■ Histoire de donner un petit coup de pouce au centre communal d'actions sociales, l'association des fêtes a coutume de proposer régulièrement des soirées-cabaret ou des représentations théâtrales. Et en choisissant la compagnie Fous Rires, les membres organisateurs ont eu la main heureuse.

Il faut dire que la réputation de la compagnie basée à Haverskerque n'est plus à faire : partout où elle se produit c'est le succès assuré. En l'occurrence samedi dernier, pas moins de trois cents spectateurs avaient pris place dans la salle du Millenium pour assister aux *Dégourdis de la 11^{ème}*, une fantastique histoire de bidasses apprentis comédiens signée Mouëzy-Eon et Davillaens. Certes ce n'est



Trois cents spectateurs à la salle du Millenium... Qui dit mieux ?

pas toujours très fin mais on rigole, on ne regrette pas sa soirée.

La sympathique troupe de Fous Rires s'est spécialisée dans le théâtre de boulevard, qui n'a pour seule

prétention que celle de distraire... ce qui n'empêche pas le professionnalisme. Ainsi le décor est très soigné, les comédiens connaissent leur texte à la virgule près, jouent avec un

entrain communicatif et la mise en scène est dynamique. Autant de qualités qui ont valu à ces Dégourdis des rires et des applaudissements amplement mérités...



La compagnie Fous Rires perpétue l'art du théâtre de boulevard avec un brio certain.

Echo de la Lys - 12/02/2004

Echo de la Lys - 19/02/2004



NOCES D'OR

Georgette et Jules cinquante ans après



Les jubilaires entourés de leur famille.

Un peu plus de cinquante ans après avoir échangé leurs consentements de mariage en mairie d'Enguinegatte, le 22 janvier 1954, Georgette et Jules Delaire-Decrequy ont renouvelé leurs promesses d'amour et de fidélité.

Cette fois c'est en tant qu'enfants, petits-enfants et amis des jubilaires que l'événement a eu lieu. A Hesdin, adjoint de la mairie, on a voulu célébrer la venue de la rentrée scolaire. Elevés selon les valeurs de courage et de travail qui

pour, après lui avoir passé l'alliance au doigt, il ramener chez lui à Crecques.

Dans l'exploitation agricole familiale, le cercle s'est agrandi puisque de cette union cinq enfants sont nés. A un moment où beaucoup de choses se faisaient à la main, cela n'a pas été toujours facile.

L'un des enfants se rappelle encore des modes de vacances de tout le monde pour cueillir des haricots pour arrondir le ventre de rentrée scolaire.

Elevés selon les valeurs de courage et de travail qui

caractérisent le monde rural, les enfants ont fait leur chemin et la famille s'est agrandie avec les petits-enfants.

Aujourd'hui, on peut voir Jules flâner dans le village et ses environs, à pieds ou sur son tracteur. Georgette devrait lui emboîter le pas.

L'évocation de cette vie commune terminée, c'est Louis-Joseph Laloux, maire-adjoint également, qui reçut les nouveaux consentement des toujours jeunes mariés.

Le vin d'honneur clôtura cette belle et émouvante cérémonie.

12/03/2004

Handwritten note: O.K. Non dépendant. No the te

RUBRIQUE La vie des municipalités

Paul Darques et son tracteur, « toujours prêts à rendre service »

QUI ne connaît pas Paul Darques à Mametz ? Grand, la raie de côté, les cheveux clairs, le regard empreint d'une gentillesse immense, une force de la nature... et son tracteur Massey Ferguson. « L'un ne va pas sans l'autre », intervient M. Hesdin ami de longue date de Paul Darques, « Nous sommes nés tous les deux en 1936 et nous faisons partie de la même association d'Anciens combattants », déclare-t-il. Sous-officier dans la guerre d'Algérie, Paul Darques est revenu dans son village avec des souvenirs marquants mais dont il ne parle que très rarement. Ses amis le disent volontiers courageux, disponible, à l'écoute des gens, volontaire et jamais... inactif. De cultivateur à employé à la tulerie de Wardrecques, Paul Darques ne se

lasse pas du travail. Après quelques mois de chômage, la municipalité de l'époque décide de l'embaucher en tant qu'agent d'entretien. « A bord de son tracteur, il débarrasait dans les rues de Mametz pour entretenir la voirie alors que personne ne lui demandait », intervient Jacques Delmaire, maire de la commune. C'est donc tout naturellement qu'il est devenu employé municipal. « Lui et son tracteur sont toujours prêts à rendre service. Même le gazon du terrain de foot a eu le droit aux faveurs de Paul et de son Massey Ferguson. » Ancien dirigeant du club de football, cela n'aurait pas été digne de lui de laisser le terrain en jachère ! Et même s'il est désormais à la retraite, il n'est pas rare que Paul Darques sorte son tracteur de son garage, histoire de faire un petit tour... entre copains.



Paul Darques et son tracteur, une belle histoire d'amour.

VIRGINIE COURTEAUX



INAUGURATION Pour la Société de tir

« Pourrions-nous avoir notre stand ? »

■ Nous sommes samedi. Il est 18 heures. Petit à petit, les carabiniers de Mametz se regroupent devant la mairie. Ils viennent inaugurer leur nouveau stand de tir. « La Société de tir de Mametz dispose désormais d'un local approprié et restauré. Ce qui change par rapport aux traditionnels estaminets qui faisaient office de terrain d'entraînement », commence le président de la société de tir, Bernard-Marie Delannoy qui continue en rappelant l'histoire des lieux de tirs : « Le bureau de l'année 1958 décide d'acquiescer un terrain situé entre Marthes et Mametz pour y aménager un stand à 50 m. La société fut donc propriétaire de ce terrain le 1^{er} octobre 1958. Mais devant le manque de sécurité, les tirs furent abandonnés. La société continuait ses traditionnelles séances dans les estaminets. »



L'association compte actuellement 27 sociétaires et organise deux concours annuels.

En octobre 2002, lors d'une réunion de la société, la question resurgit : « Pourrions-nous avoir notre stand ? ». Cela coïncida avec le départ du Foyer rural pour la caserne. Leur ancien local fut réaménagé et réhabilité avec l'aide de la municipalité afin que les tirs recommencent tous les 1^{er} et 3^e dimanches de chaque mois.



Un ruban coupé, un nouveau stand de tir inauguré.

Histoire des carabiniers de Mametz

Vers la fin 1955, quelques anciens membres des carabiniers se sont réunis au café de Georges Pruvost pour réorganiser la société disparue avec le commencement de la guerre 1939-1945, et un bureau provisoire fut constitué avec Modeste Du Planty. Un nouveau drapeau fut acheté le 9 janvier 1957. Les jours de tirs étaient fixés les 1^{er} et 3^e dimanches de 10 h à 17 h dans les cours des estaminets. Les tirs sur cibles s'effectuaient avec des carabines de calibre 22 long rifle. Entre-temps, les sociétaires s'exerçaient aux tirs à 50 m dans la carrière de René Venel.

LA FÊTE DU TRAVAIL Remise de médailles

Un discours assez critique

■ Il est dommage que certains médailles ne soient pas venus à la remise de médailles du travail, organisée dimanche dernier. La cérémonie aurait été encore plus solennelle.



18 médailles du travail, une médaille d'honneur régionale, départementale et communale, et une médaille de la jeunesse et des sports ont été décernées dimanche dernier.

Quoiqu'il en soit, le maire de la commune a prononcé un discours très honorifique envers les travailleurs... contrairement aux entreprises qui « se délocalisent à tout va... Nous avons encore la chance de totaliser 20, 30, 40 ans de travail. Sachons ce matin les honorer comme il se doit car ils représentent une époque qui sera peut-être révoquée dans les temps à venir. » De même, Jacques Delmaire a été assez critique envers la préfecture qui n'a concédé qu'une médaille de la jeunesse et des sports alors que la mairie

avait fait quatre demandes. « Pas cher payé tous ces dimanches passés à être délogé de terrain, toutes ces heures à améliorer les infrastructures, à transporter les jeunes dans son propre véhicule... Et la médaille fut Paul Darque qui a répliqué : « Ils ont dû tenir compte de l'ordre alphabétique... »

Médaille d'argent d'honneur régionale, départementale et communale : Bernadette Penne.

Médailles d'argent : Viviane Courtois, Bruno Flour, Gilbert Henneron, Michel Musclat, Stéphane Teller.

Médailles de vermeil : Bernard-Marie Delannoy, Serge Delvert, André

Dhia, Bernard Ducrocq, Jean-Pierre Flahaut, Francis Lassale.

Médailles d'or : José Grosso, Bernard Lemaitre, Guy Roussel, Daniel Barrois.

Grand or : Daniel Barrois, Hervé Dautriche, Jean-Claude Leclercq.

Médaille de la jeunesse et des sports : Paul Darque.

COMMÉMORATION Remise de deux médailles

Émotion auprès des récipiendaires

■ Une fois l'office religieux en hommage aux victimes des guerres terminé, les Mametziens conduits par leur maire André Delmaire, la sénatrice, Françoise Henneron et le président des anciens des combattants, Marceau Gozet, se sont dirigés vers le monument aux morts. Ils étaient précédés de l'har-

monie municipale d'Écques et malgré la pluie, tous ont souhaité rendre un hommage par un dépôt de gerbes. Les différents discours prononcés en cette occasion ont tous mis en avant les tragédies que la guerre amène à la population et aux combattants. C'est pourquoi, tous souhaitaient mettre à l'honneur deux figures em-

blématiques de la section des anciens combattants de Mametz : Michel Hesdin avec la médaille du mérite fédéral et Gérard Gaillardon avec la médaille commémorative A.F.N. et la croix du combattant. Ces derniers étaient tellement émus que leur a fallu un peu de temps pour reprendre leurs esprits.



La remise des décorations s'est effectuée devant le monument.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION CANINE

Une adhésion provisoire à la Saint-Hubert du Nord



Autour du président.



Les participants.

Le samedi 17 avril, à la salle rue de la Gare, s'est tenue l'assemblée générale de l'association canine créée en 1998, par l'actuel président Michel Bourgeois. Ce dernier se réjouit de l'adhésion de la société à la Saint-Hubert du Nord au 1^{er} janvier 2004. Cette affiliation provisoire devrait être définitivement entérinée le 1^{er} janvier 2006. Le président salua les efforts constants de la municipalité pour concrétiser ce projet. Puis, il évoqua la participation de Ravel et Sully à un concours régional en juillet.

L'organisation d'un concours régional à Mametz le 28 août 2005 et la mise en place d'un repas-spectacle le 15 mai et de celui de la Saint-Sylvestre le 31 décembre 2004. Un planning d'utilisation de l'aire d'évolution avec le foyer rural sera établi. Le président félicita brillamment reçu aux examens de moniteur d'éducation et d'agilité premier degré. La trésorière, Gaëlle Dupont, présenta un bilan financier sain, l'échec du repas-cassoulet étant apuré

par la municipalité. L'association compte dix-neuf adhérents. Jacques Delmaire, le maire, se félicita de la reconnaissance de la société par la fédération et assurés les dirigeants du soutien de la municipalité. Le bureau : président, Michel Bourgeois ; secrétaire, Gaëlle Dupont ; secrétaire adjointe, Valérie Delcroix ; trésorière, Gaëlle Dupont ; responsable éducation, Christophe Bouffart ; responsable agilité, Julie Moitel et responsable matériel, Christophe Bouffart.

MÉDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS Paul Darque, un grand bénévole du club de football



La remise de la distinction.

Lors de la cérémonie de remise des médailles du travail, Paul Darque, bénévole du club de football de l'E.S. Mametz-Rebecques et membre permanent du bureau depuis 1968, a été honoré.

Jacques Delmaire, le maire, rappela que quatre personnages de la vie mametzienne, à savoir Paul Darque, Roger Gozet, Marcel Ducrocq et Albert Vital, avaient été proposés pour l'obtention de la médaille de la jeunesse et des Sports et qu'ils avaient eu droit à une lettre de félicitations.

Après une relance, seul Paul Darque fut retenu pour la médaille. Dans sa grande modestie, le récipiendaire affirma : « J'ai du tenir compte de l'ordre alphabétique ». En tout cas, le premier magistrat souligna que cette distinction était amplement méritée :

« Tu représentes le dévouement pour un club et je me demande qui pourra reprendre ce flambeau car la jeunesse ne me semble pas très motivée pour s'impliquer dans cette démarche. Jouer oui, mais donner de son temps, c'est une autre histoire ».

Hélène Dhaine, la conseillère régionale, s'associa à ces éloges : « Paul est une disponibilité à toute épreuve, une serviabilité, un travailleur de l'ombre. Il a consacré beaucoup de temps au service du club et s'est impliqué dans l'encadrement et le transport des équipes de jeunes ».

En présence de Michel Lefait, Françoise Henneron lui décerna la distinction amplement méritée.

RBA

KARATE-CLUB L'heure du bilan

Dix ans et tout va bien

■ Le Karaté-club de Saint-Quentin-Mametz fête cette année son dixième anniversaire et, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il se porte bien. Son président-fondateur Gérard Cousin avait d'ailleurs le sourire à l'heure des bilans mercredi dernier à la Halle au beurre : « *On progresse d'année en année à tous les niveaux. Tout va pour le mieux !* » Avec vingt-deux jeunes licenciés, l'avenir de l'association est assuré. Au chapitre des résultats sportifs, on constate une amélioration sensible : « *Atx compétitions de Racquinghem et d'Arcopal, nous nous sommes bien défendus* » précise le président. Autre satisfaction de l'année, la professeur Delphine Duval – également licenciée à Lillers – a décroché sa ceinture noire.



Delphine Duval s'entraîne à Lillers depuis 1991 avec Jean-Claude Barrois. Elle enseigne le karaté à Mametz sous la responsabilité de ce même M. Barrois qui vient d'obtenir sa ceinture noire troisième dan.

Ceci sous la houlette de Jean-Claude Barrois – lui aussi licencié à Lillers – et, pour sa part, ceinture noire troisième dan.

Pour conclure, Gérard Cousin rappelle que son club est affilié à la Fédération française de karaté et qu'il est habilité à recevoir les tickets de la CAF.

Les cours reprendront début septembre. Rendez-vous les mercredis soir à partir de 18 h 30 à la salle du Millenium de Mametz.



Mercredi dernier après l'assemblée générale du club présidée par Gérard Cousin.

Echo de la Lys - 01/07/2004

CADRE DE VIE Le concours des Maisons fleuries

Une histoire de fleurs

■ Les mains vertes avaient rendez-vous avec les élus municipaux, dimanche dernier, pour connaître le palmarès du concours des Maisons fleuries 2004.

Ce fut l'occasion pour Jacques Delmaire d'évoquer le fleurissement municipal : « *Nous avons promis de faire des efforts, a-t-il expliqué, nous avons donc rénové la rue principale de Marthes et nous avons fleuri la mairie ainsi que les entrées du village.* » La municipalité aimerait

avoir rénové la rue de la Gare, mais celle-ci étant une voie départementale, les travaux ne pourront se faire qu'en partenariat avec le Conseil Général. Ce dernier ne s'est pas encore prononcé favorablement pour ce chantier. Par ailleurs, la municipalité nourrit des espoirs de rafraîchissement quant à la rue du Stade.

A son tour, l'adjoint Bernard-Marie Delannoy, chargé du concours des Maisons fleuries, a félicité les lauréats, dont les jar-

dins ont été évalués les 8 juillet et 20 août. L'élu a en outre évoqué l'éventualité d'un troisième passage, dès le printemps. Mais pour l'heure, rien n'a été décidé...

Les lauréats de 2004 : S. Desenlis, P. Faucon, H. Flasque, L. L'Heureux, catégorie 2 ; M. Tirlois, J.-P. Poitier, A. Picque, P. Isaac, T. Levecque, F. Ratel, M. Demany, M. Alexandre, A. Dannel, J.-L. Deschodt, M. Laloux, S. Layani, D. Leseq pour la catégorie 1.



Les mains vertes à l'honneur.

MARATHON A LA CARPE

Quinze équipes en compétition pour "Cœur toujours"



Un réel succès.

Ce week-end, à l'initiative de la Truite mametzienne chère au président René Mascié, a eu lieu le traditionnel marathon à la carpe sur le site de l'étang de Crecques.

L'épreuve débuta le vendredi à 16 heures et s'acheva le dimanche à la même heure. Quinze équipes de deux pêcheurs partici-

pèrent à cette compétition qui se déroula sous des cieux très cléments.

La totalité du produit de cette fête profitera à l'association "Cœur toujours".

La remise des dons est fixée au vendredi 3 décembre, lors de l'assemblée générale de la Truite mametzienne.

Indépendant - 20/08/2004

CYNOPHILIE À l'Association Canine de Mametz

Premiers grades pour Ravel et Sally

■ Fraichement reconnue par la Société Saint-Hubert du Nord, l'association canine de Mametz dispose désormais de deux ans pour prouver qu'elle est digne de cette affiliation.

C'est dire la pression pour le président Michel Bourgeois et ses adhérents. Deux d'entre eux n'ont pas tardé à se distinguer, ce qui est plutôt bon signe pour la suite.

C'est ainsi que le 15 août, Ravel, golden retriever conduit par Valérie Delcroix, s'est classé en concours national d'agility à Beaurainville.

Le 29 août, c'est Sally, le braque de Weimar du moniteur Christophe Bouffart qui s'est classé deuxième en concours d'agility catégorie *jumping*.

Michel Bourgeois tenait à

associer la municipalité, pour son soutien à l'association, dans ces premiers succès. Il va de soi que le club ne compte pas en rester là.

L'association canine de Mametz propose des séances d'éducation canine le samedi, de 14 h à 16 h 15, et le dimanche de 10 h à 12 h. Quant à l'agility, les cours ont lieu le samedi de 16 h 30 à 18 h 30.



Les premiers résultats sont plus que probants pour l'association.

Echo de la Lys - 16/09/2004

Cinquante ans d'union pour Eugène et Yvonne Jouault

Des noces d'or fêtées en famille

Pas de grande cérémonie officielle, dimanche, pour les noces d'or d'Eugène et Yvonne Jouault. Entourés de leur famille et de leurs amis ils ont fêté leurs cinquante années de vie commune chez l'une de leurs filles. Jacques Delmaire et ses adjoints ont tenu à marquer cet événement et sont venus les féliciter.

Très simplement, le premier magistrat de la commune rappela les événements marquants de la vie du couple. C'est au hasard d'un bail-trap qu'Yvonne De France, Mametzienne de 19 ans, rencontre Eugène Jouault, ouvrier agricole de 24 ans venu de Blendec-

ques. Les deux tourtereaux se découvrent, s'apprécient et se marient un an plus tard. Ils se disent oui le 27 septembre 1954 à la mairie de Mametz devant Abel Delmaire, maire, puis à l'église où l'abbé Rose bénit leur union.

Eugène reprend la ferme familiale des parents d'Yvonne, l'une de ces modestes exploitations qui ont fait vivre à cette époque des milliers de familles françaises. On travaillait dur, on se contentait de peu mais l'on vivait bien.

En 1956, Yvonne met au monde une petite fille, Brigitte qui malheureusement ne survivra pas. Aussi quand en 1958 naît Thérèse-

Marie c'est une grande joie dans la famille. Viendront ensuite Hervé en 1959, Jean-Pierre en 1966 et Claudie en 1971. Sept petits-enfants ont, depuis, agrandi le cercle familial.

Pour terminer sa brève allocution, Jacques Delmaire souligne une particularité du couple : « Leur gentillesse ». « Par les temps qui courent, c'est un terme qui est quelquefois galvaudé, c'est à mes yeux une qualité inestimable ». Cette gentillesse, ils l'ont manifestée tout au long de leur vie, rendant service aux voisins dans la difficulté et accueillant dans leur foyer Joël et Gilberte après le décès de leurs parents.



Pas de grande cérémonie officielle, dimanche, pour célébrer les noces d'or d'Eugène et Yvonne Jouault.

Echo de la Lys - 23/09/2004

·PÉTANQUE Le challenge du foyer rural

Le plus jeune n'a que 7 ans !

■ La section pétanque du Foyer rural a organisé un challenge de pétanque en cinq journées dont la finale a eu lieu dimanche dernier. Vingt équipes, soit au total près de 40 joueurs, se sont mesurées pour savoir qui étaient les meilleurs boulistes de la commune.

Les quatre premiers de chaque équipe ont été récompensés par la remise de trophées et de lots (notamment un jeu de boules de pétanque). Précisons que parmi les 80 licenciés du club de pétanque de Mametz, dont le président est Frédéric Roussel, le plus jeune n'est âgé que

de 7 ans et est promis à un grand avenir !

Résultats :

- Gagnante fille de moins de 18 ans : Gaëlle.

- Catégorie féminine : Pascaline.

- Catégorie seniors : Frédéric.

- Catégorie jeunes de moins de 18 ans : Kévin.



La finale du challenge a eu lieu dimanche dernier.

La Voix du Nord - octobre 2004

AÎNÉS Gourmandise et bonne humeur

Un banquet dans la convivialité

■ Gaïeté et bonne humeur étaient au rendez-vous, dimanche dernier, à l'occasion du traditionnel banquet des aînés. Les plus de soixante ans ont été gâtés par la municipalité et le C.C.A.S.

Ils étaient 133 réunis autour de tables bien garnies, à profiter d'une

après-midi de rires, de chansons et de bavardages. C'était l'occasion de se rassembler entre amis et voisins, de retrouver les anciennes connaissances que, sans ce rendez-vous d'automne, on aurait depuis longtemps perdu de vue.

Les doyens de la fête ont

été mis à l'honneur : Odile Delannoy (90 ans) et Albert Vital (82 ans) ont reçu les félicitations de l'assemblée. N'ayant malheureusement pas pu se déplacer, la doyenne de la commune, Clémence Fauquemberque, âgée de 94 ans, a reçu la visite du maire qui lui a offert un petit colis.



Photo de famille avec les doyens.

Echo de la Lys - 07/10/2004

Troisième édition des Couleurs du temps, salle du Millénium

Dix-huit artistes ont exposé leurs œuvres

C'était ce week-end, la troisième année des « Couleurs du Temps », manifestation mise en place dans toute la région Nord Pas-de-Calais. À cette occasion, de nombreux professionnels de l'art ont ouvert leurs portes et ont invité la population à découvrir leurs ateliers, lieux de création. Mametz s'est associée à cette manifestation et offre depuis trois ans la possibilité à des artistes amateurs, élèves de certains ateliers ou autodidactes, de se faire connaître du public.

Comme pour les précédentes éditions, la salle du

Millénium s'était transformée le temps d'un week-end en salle d'exposition. La majorité des dix-huit artistes exposaient à Mametz pour la première fois. Chacun présentait cinq œuvres et participait au concours après passage du jury composé de professionnels. Marcel Blary et Chantal Schmidt, lauréats des années précédentes, étaient classés hors concours.

Peinture à l'huile, pastel, aquarelle, sanguine, encre, œuvres figuratives ou abstraites, couleurs éclatantes ou tons pastels, le cru 2004 était de qualité et offrait aux regards une grande variété.



Liste des Associations Mametziennes

TITRE	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	☎
« Un plus pour Mametz »	DEPRETZ Véronique	19, rue de Bruchine	03.21.95.26.04
ACPG-CATM-TOE Veuves	GOZET Marceau	3, place du Rietz	03.21.95.58.83
Amicale des anciens sapeurs-pompiers	MARTEL Gabriel	211, Grand'rue	03.21.39.00.43
Anciens Combattants du Front	FAUCON Francis	9, rue de l'Anglet	
Association Canine de Mametz	BOURGEOIS Michel	8, rue du pont à ham 62120 Quiestède	Local 03.21.38.07.46
Association de Ball-Trap de Mametz	LECIGNE Jean-Paul	19, rue du stade	03.21.39.23.29
Association de défense contre la construction du chenil du hameau de Crecques	LEFEBVRE Jacques	221, Grand'rue	03.21.95.86.43
Association des Fêtes	DELMARE Jacques	Mairie de Mametz	03.21.39.07.05
Association Saint-Vaast	DESCAMPS Francis	81, Grand'rue	03.21.39.17.80
Bibliothèque Municipale	MACHEN Corinne	20, chemin des Ruelles	03.21.95.92.57
Carabiniers de Crecques	DEBRIFFE Jean-Pierre	254, Grand'rue	03.21.95.84.11
Carabiniers de Mametz	DELANNOY Benoît Marie	13, rue de Choquart	03.21.95.13.89
Carabiniers de Marthes	ASTIEZ Jean Michel	6, rue du Château	03.21.12.33.69
Club du 3ème âge	BULOT Gisèle	8, Grand'rue	03.21.95.80.02
Culture Musique	FERLIN Antoine	191, Grand'rue	03.21.39.28.96
Cyclotourisme	BERNABLE Paul	7, rue de Choquart	03.21.39.01.24
E.S.M.R.	CRÉPIN Cathy	16, rue du marais 62120 Wittes	03.21.93.51.72
Foyer rural	MAËS Gilberte	17, Grand'rue	03.21.95.14.67
GCAM	DUCROCQ Daniel	62, Grand'rue	03.21.39.06.38
Karaté	COUSTIN Gérard	47, rue de la croissette 62120 Aire-sur-la-Lys	03.21.95.89.29
La Truite Mametzienne	MASCLET René	12, rue Saint-Honoré	03.21.39.29.85
Mametz Gym Form'	DUFOUR Marie-Line	7, rue de Bruchine	03.21.12.14.55
Sports Mécaniques Mametziens	DELATTRE Jean-Pierre	32, Grand'rue	03.21.95.80.97
Sté de chasse Crecques	VANBREMEERSCH Claude	2, rue de l'Anglet	03.21.39.01.04
Sté chasse gibiers d'eau Mametz « La Sauvagine »	CHARLET Jean-Pierre	58, Grand'rue	03.21.39.27.06 03.21.95.81.03
Sté de chasse Mametz	VITRY Patrice	8, rue de la Gare	03.21.95.13.68
Sté de chasse Marthes	DELVART Michel	3, chemin du Calvaire	03.21.39.58.17
Syndicat agricole	REANT Jean-Claude	10, place du Rietz	03.21.95.84.32
Tennis de table	FLAJOLLET David	4, contour de l'Église	03.21.39.63.29
USEP	LEBRUN Dominique	Ecole de Mametz	03.21.38.47.70
« Les enfants d'abord »	WACQUEZ Anita	12, rue de Bruchine	03.21.95.10.14

Vérifier
avec conseil



Entente Sportive Mametz/Rebecques

Au nom de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques, je présente mes meilleurs vœux pour l'année 2005 aux licenciés du club ainsi qu'à leurs familles. J'adresse également mes vœux à toute la population mametzienne.

Pour la saison 2004/2005, l'E.S.M.R. comporte 130 licenciés répartis comme suit :

➔ **3 équipes seniors :**

- Une en première division
- Une en promotion de deuxième division
- Et une en quatrième division

Dirigées par Roger Facqueur, Angel Leroux, Philippe Révillon

➔ **Une équipe de 15 ans** dirigée par Angel Leroux, Christian Masset

➔ **Une équipe de benjamins** dirigée par Frédéric Roussel et Yannick Filben

➔ **Une équipe de poussins** dirigée par Dany Crépin, Michel Toupiolle

➔ **2 équipes de débutants** dirigées par Cathie Crépin, Charly, Dimitri Dhiu.

Encore une fois, tous nos vœux les plus sportifs et amicaux pour l'année nouvelle.

Mme Crépin Cathie



LE BUREAU DE L'E.S.M.R.

Présidente	CRÉPIN Cathie
Président des jeunes	CRÉPIN Dany
Vice-Présidente	GOZET Roger LAFITTE Bernadette LASALLE Colette
Trésorier	HENNERON Guillaume
Secrétaire	DELEPINE Emmanuel ZOBEL Julien
Entraîneur	FACQUEUR Roger

Photo Evénement Sportif 2005

Association des Fêtes

Nous remercions toutes les personnes bénévoles qui oeuvrent sans compter pour que leur association et leurs membres puissent faire vivre des moments inoubliables à travers leur passion. Nous pouvons nous réunir dans la bonne humeur.

Aidez-nous, participez et faites en sorte que notre vie associative à Mametz soit encore plus riche.

Nous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2005. Bonne année, bonne santé.



Christian MASSET
Adjoint aux fêtes

verso2B

**E.S.M.R.
10 ans déjà !**



M^{me} Delannoy a dévoilé la plaque.



M^{me} Lafitte, président de l'E.S.M.R., M. Quélu, marié entourés d'une partie de la famille de M. André Delannoy.

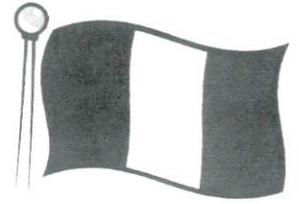
La joie de jouer



L'équipe de Mametz C (notre photo) évolue en championnat de quatrième division du district Côte d'Opale. Dimanche matin, les partenaires de Gilles Segond accueillent leurs correspondants d'Audruicq. Bien en jambes, ils l'ont emporté sur le score de 2 à 1. Profitant dans le même temps du revers de Coyecques à Saint-Quentin-lez-Blessy (4-3), les locaux ont rejoint leurs adversaires du jour à la 3^e place du classement derrière le leader Ecques B tenu en échec à Heuringhem (3-3) et Blaringhem accroché par Questède (1-1). Au-delà des performances, les rencontres demeurent pour les Mametziens l'occasion de se faire plaisir.



ACPG-CATM-TDE Veuves Comité de Mametz



Comme en 2003 cette année a été relativement calme, les adhérents vieillissent, et nous avons à déplorer les décès de Monsieur Eugène Laloux Ancien Combattant de 39/45, Henri Fontaine Ancien Combattant d'A.F.N. et de Mesdames Marquant Marie-Louise et Delvart Bertha veuves d'anciens combattants de 39/45.

Merci aux Mametziens qui accueillent nos dévoués vendeurs de calendriers. Je voudrai à cette occasion

rappeler que grâce à votre générosité, il nous est possible d'aider nos camarades dans la difficulté, mais également, ce calendrier est en lui-même un rappel au devoir de mémoire qui nous incombe, surtout envers les jeunes générations lesquelles ont la chance de vivre aujourd'hui dans une France et une Europe libre. Beaucoup de familles ont eu un père, un frère, un oncle ayant participé à des conflits qui ont endeuillé le 20^{ème} siècle. Il y a 90 ans en 1914 commençait la terrible grande guerre, c'était nos grands-pères. J'ai lu à l'occasion du 11 novembre un article paru dans le journal local et que je vous résume, un vieux Monsieur de 95 ans, à genoux devant la tombe de son père, mort

en 1915 lors de la grande guerre, enterré au cimetière militaire de Lorette, qui parle seul, « tu vois Ppa c'est la dernière fois que je viens te voir », c'était il y a quelques années ce vieux Monsieur disait au revoir

à son père, sachant qu'il ne reviendrait certainement jamais, il avait 8 ans lorsque son père fût tué d'une balle en plein cœur.

Cette année 2004 était le 60^{ème} anniversaire de la libération du joug nazi et là c'était nos pères qui étaient concernés.



- Cérémonie du 8 mai à Crecques -

Nous avons 20 ans quand nous avons traversé la Méditerranée, il y a près de 50 ans.

N'oublions pas

Les conflits qui embrasent la planète sont là pour rappeler que la paix est fragile, au moment où j'écris ces lignes 9 soldats français viennent de perdre leur vie et 38 blessés en accomplissant une mission de paix en Afrique.

Se souvenir pour ne pas se répéter

Le Président
Marceau Gozet

Le Secrétaire
Michel Hesdin

Les membres de l'association et moi-même présentent à toute la population Mametzienne leurs meilleurs vœux pour 2005, je ne reviendrai pas sur les différentes phases du projet de construction du chenil du Hameau de Crecques Mametz qui a animé notre village en 2003.

A l'issue de l'enquête publique un certain nombre de modifications ont été réalisées.

La Préfecture a donné l'autorisation d'exploiter le chenil.

2004 fut l'année de la construction.

2005 probablement le démarrage de

l'exploitation, souhaitons

qu'éleveur

et riverains

puissent

vivre en

parfaite

harmoni!

En tout

état de cause

l'association

restera vigilante au

respect du cahier des

charges.

Je profite de cette occasion pour vous passer une information sur les nuisances sonores (hors installations classées) suivant la loi **n° 92-1444 du 31 décembre 1992** :

« tout bruit de nature à porter atteinte à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité est interdit 24 heures sur 24. », ainsi que le décret **95-408**

du 18 avril 1995 qui accompagne cette loi et :

« que chacun de nous se doit de respecter pour assurer la tranquillité du voisinage et par la même sa santé. »

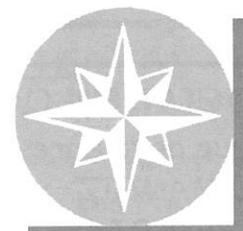
De même que l'arrêté de la Préfecture du Pas de Calais du 11 juin 1998 de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales relatives à ces textes.

Copie disponible en mairie.

Je renouvelle mes vœux pour 2005, que chacun puisse vivre en toute quiétude dans notre beau village où il y fait bon vivre (jusqu'à présent).

*Association de Défense
contre la Construction du Chenil
du hameau de Crecques-Mametz
à proximité des zones urbaines*

Le Président
Jacques LEFEBVRE





Association Canine de Mametz



Education agility

Comme je l'avais annoncé lors du précédent bulletin depuis le 1er janvier 2004, nous sommes affiliés à la Saint-Hubert du Nord, en tant que stagiaire durant 2 ans. Ceci nous a permis de participer à plusieurs concours régionaux.

Ravel, un golden retriever, conduit par Valérie s'est classé à plusieurs reprises, ainsi que Savy, un braque de Weimar, conduit par Christophe, a été classé prix d'excellence en jumping le 29 août à Bouin-Plumois.

Nous sommes sur la bonne voie, nous avons quatre licenciés en agility pour 2005 ce qui nous fait espérer de bons résultats.

Le 28 août 2005, nous organisons notre premier concours régional, de 8 heures à 12 heures au stade de Crecques, il y aura plus de 75 concurrents, l'entrée est gratuite.

Le bilan de notre repas spectacle a été négatif, nous arrêtons ce genre de festivités.

Nos manifestations 2005 sont :

- ➔ Assemblée générale le 16 avril
- ➔ Concours régional d'agility le 28 août

Le Président
Michel BOURGEOIS



Rappel des heures d'ouverture :

- Samedi
 - ➔ De 14h30 à 16h15 éducation
 - ➔ De 16h30 à 17h30 agility
- Dimanche de 10h à 12h

ASSOCIATION CANINE DE MAMETZ

12A, rue de la Gare
62120 MAMETZ

© 03.21.38.07.46

© Président 06.62.11.76.26

E-mail : AssociationCanineMametz@wanadoo.fr



Association de Ball-Trap de Mametz



Cette association a été créée en 1995, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports à la date du 6 juillet 1995.

Les membres de l'association remercient la Municipalité pour la tonte du terrain.

Bonne année à tous.

Le stand est ouvert du premier samedi d'avril de 15 heures à 19 heures au deuxième samedi de septembre.

*Les membres du Bureau,
Les membres de l'Association,*

Aucun droit d'entrée, aucune cotisation ne sont demandés.



Le Président
Jean-Paul LECIGNE.

Les Carabiniers



Les sociétés de tirs de Mametz, Marthes et Crecques présentent à toute la population mametzienne leurs meilleurs vœux pour l'année 2005.

Chaque société est autonome et se retrouve durant l'année lors de challenges inter sociétés.

Sportivité et convivialité sont les maîtres mots des sociétés, qui vous rappellent que les inscriptions sont ouvertes à tous durant toute l'année où vous serez reçu cordialement.

MAMETZ

1^{er} dimanche de chaque mois
3^{ème} dimanche de chaque mois

CRECQUES

2^{ème} dimanche de chaque mois

MARTHES

4^{ème} dimanche de chaque mois

**Les Présidents et
Sociétaires de Marthes,
Mametz et Crecques**

Association USEP de l'école de Mametz

A la rentrée de septembre 2002, Monsieur Danel et moi-même sommes arrivés à l'école de Mametz, lui comme directeur et moi comme adjoint.

Je lui ai proposé la création d'une association USEP à l'école et je me suis engagé à en prendre la responsabilité.

C'est ainsi que fut créée l'Association USEP sportive et socioculturelle de l'école de Mametz le 12 octobre 2002.

Celle-ci a pour but de « former à la responsabilité, au civisme, à l'autonomie par la pratique d'activités physiques, sportives et de pleine nature; d'activités socioculturelles ».

Elle est affiliée à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) au sein de la FAL, ex-FOL, (Fédération des Amicales Laïques).

Son siège social est l'école de Mametz. J'en suis le président. Mademoiselle Parent en est la secrétaire tandis que Madame D'Assunçao assure les fonctions de trésorière.

Les enfants, membres de l'association (licenciés USEP) participent aux rencontres sportives hors temps scolaire (le mercredi).

Cette année scolaire, l'école compte 51 élèves licenciés (17 en Cycle 2 et 34 en Cycle 3), 2 enseignants (MM Danel et Lebrun) et 9 parents ont pris une licence adulte (Animateurs USEP).

Les activités prévues cette année sont :

Pour le Cycle 3: Les Usépiades (Stade Couvert Régional de Liévin); le Handball; le Tennis de table; le Rugby; l'Athlétisme; la Pétanque; le Cyclotourisme; la Randonnée pédestre.

Pour le Cycle 2: l'Athlétisme; les Jeux Usépiens; la Gymnastique; la Randonnée pédestre.

Le Président,
Dominique LEBRUN

USEP





Depuis 3 ans, notre village n'a qu'une seule école, regroupant les anciennes écoles de Mametz centre, de Crecques et de Marthes.

Les 167 élèves du village, répartis en 7 classes, bénéficient du ramassage scolaire, de la cantine et de la garderie. Toutes les 3 semaines, ils se rendent à la bibliothèque municipale avec leurs enseignants.

Ils sont encadrés par 9 enseignants, un remplaçant, 3 membres du personnel communal dans un cadre agréable.

L'ancien préau, devenu trop petit, a été avantageusement remplacé par une structure plus imposante.

L'école est vivante et les projets sont nombreux:

- Correspondance scolaire
- Journal d'école (à paraître en janvier)
- Sorties éducatives
- Intervention de personnes extérieures (gendarmes, animateurs OCCE)
- Théâtre
- USEP
- etc...

La plupart de ces actions sont prises en charge financièrement par une coopérative dynamique grâce à l'implication des parents et des enseignants dans un esprit de volontariat et de bénévolat.

L'action lancée en 2003, reconduite en 2004, le ramassage ferraille, a permis une rentrée d'argent conséquente pour la coopérative tout en débarrassant les habitants sans qu'ils aient à se déplacer à la déchetterie. Cette opération sera reconduite en 2005. N'hésitez pas à conserver vos métaux, surtout les non ferreux.

3 manifestations sont prévues en 2005:

- Un concours de cartes le 13 mars
- La fête de fin d'année scolaire le 18 juin
- Le marché de Noël le 10 décembre.

Le Directeur,
Jean-Marie DANEL

CLASSES	EFFECTIF	ENSEIGNANTS
TPS/PS	23	Mme Classe Mme Vanneste
PS/MS	22	Mme Vanderswalmen
GS	19	M. Lelièvre
CP	24	Mme Petitprez
CE1	23	Mme Goudal Melle Delgéry
CE2/CM1	29	M. Lebrun
CM1/CM2	27	M. Danel (+ Melle Delgéry)
Remplaçant		M. Lemettre



Bibliothèque Municipale

Le long travail d'informatisation de la bibliothèque est maintenant terminé. Tous les livres sont répertoriés ainsi que ceux de la Médiathèque Départementale de Prêt de Lillers.

En effet, les livres sont prêtés pour une durée de 3 semaines gratuitement.

👉 Nous vous attendons les :

Mercredi de 15h à 17h30
Vendredi de 16h30 à 18h
Samedi de 10h30 à 12h
Pendant les vacances scolaires le vendredi de 16h30 à 18 heures



- Malle sur les monstres -

Nous vous remercions vivement de vos dons qui contribuent à enrichir nos rayons. Nous continuons les expositions sur des thèmes aussi variés que l'école, les dinosaures, l'Égypte,...

Nous vous invitons à (re)prendre connaissance du règlement intérieur notamment l'article 5

Aussi, nous aimerions que chacun respecte ce délai afin que le plus grand nombre de lecteurs puisse en bénéficier.

Et nous profitons de ce bulletin pour vous présenter nos Meilleurs Vœux de Bonheur et de Santé pour cette nouvelle année 2005.

Corinne et son équipe



Règlement intérieur

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MAMETZ

Article 1 : toute personne résidant sur le territoire de la commune, ou amenée à la fréquenter régulièrement, peut s'inscrire à la Bibliothèque Municipale. Elle devra présenter une pièce d'identité officielle (si les responsables la demandent) ainsi qu'un justificatif de domicile. Toute personne mineure devra être autorisée par un parent, tuteur, ou responsable légal.

Article 2 : l'inscription est gratuite.

Article 3 : toute personne inscrite peut emprunter 5 livres de son choix pour une durée de 3 semaines.

Article 4 : sur justification, toute personne inscrite peut emprunter des livres pour des personnes de sa famille ne pouvant venir à la Bibliothèque Municipale. Elle est personnellement responsable de l'ensemble de ces livres.

Article 5 : une personne n'ayant pas rendu les livres empruntés recevra après un délai de 1 mois et demi une lettre de rappel. Après deux rappels sans résultat ou si un livre est perdu ou gravement détérioré, la personne recevra la facture pour le remboursement du ou des livres non-rendus; ce remboursement, calculé sur la base du prix d'achat du livre, sera à effectuer auprès de la Mairie de Mametz; le non-paiement donnera lieu à des poursuites.

Article 6 : toute personne ne résidant pas dans la commune devra obligatoirement présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Article 7 : une personne occasionnant des troubles dans le local de la Bibliothèque Municipale sera expulsée et son inscription pourra être annulée.

Article 8 : le maire de la Commune de Mametz sera informé des infractions au présent règlement.

Article 9 : l'inscription implique acceptation du présent règlement.

À Mametz

Le 14 avril 2001

Le Maire de Mametz

Jacques DELMAIRE



Cyclotourisme

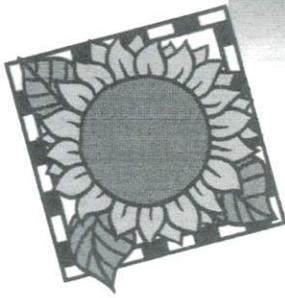
En cette saison hivernale, les cyclotouristes ont un peu «levé le pied ». Il est vrai que le temps, plutôt frisquet ou humide, n'incite pas aux démarrages matinaux ni aux longues ballades nous éloignant de notre clocher ! Les sorties dominicales, raccourcies, permettent de s'oxygéner et garder la forme. C'est aussi le moment où, faute de mieux, on revit en pensée les meilleurs instants de l'année écoulée. En juin, ce fut par exemple notre deuxième incursion en Angleterre sur 2 jours, avec Douvres-Canterbury le samedi et la participation le dimanche au brevet international du « White Cliffs Challenge ». Magnifiques petites routes verdoyantes dans la campagne anglaise, en faisant quand même bien attention de rouler ... à gauche. En août, l'habituelle Semaine Fédérale de la F.F.C.T. avait lieu cette année en Alsace, région dont on ne se lasse jamais. Il y en avait

pour tous les goûts : la plaine d'Alsace, par définition, permettant de rouler sur des circuits faciles, et les Hautes Vosges toutes proches fournissant aux grimpeurs la possibilité de « s'éclater » ! En dehors de ces sorties éloignées, il y eut aussi toutes les randonnées dominicales avec la participation de certains à quelques brevets choisis. Mais c'est aussi en ce moment qu'il faut prévoir et chacun préparer à son niveau la prochaine belle saison qui arrivera vite. Par exemple, le groupe habituel a déjà prévu de se retrouver en août pour la Semaine Fédérale, à Oloron-Sainte-Marie (près de Pau) et pour beaucoup d'entre nous ce sera la découverte du Béarn et du Pays Basque bien éloignés de notre Nord-Pas-de-Calais.

Je souhaite donc à tous une Bonne Année 2005, à tous les Mametziens bien sûr, et particulièrement aux Cyclos qui représentent encore notre Club sur toutes les routes de France !

Paul BERNABLE
Président du
Cyclo-club
de MAMETZ





Club du 3ème Âge

Au seuil de cette nouvelle année, nous vous souhaitons une bonne santé et une heureuse année.

Le club du 3ème âge se porte bien, dommage qu'il n'y ai pas plus de nouveaux adhérents. En 2005, notre traditionnel concours de cartes n'aura pas lieu. Nous remercions la municipalité pour la salle qu'elle met à notre disposition

toutes les semaines, pour la sono et la prime qui nous est accordée.

Le comité se joint à moi pour souhaiter un bon rétablissement à nos malades, une bonne santé et beaucoup de bonheur à tous ceux qui nous sont chers.

Votre Présidente
Mme Bulot



"LES ENFANTS D'ABORD"

Présidente :

Anita WACQUEZ

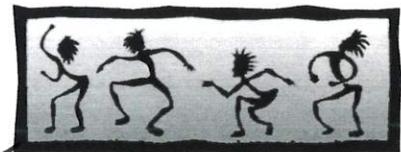
Vice-Président : Pape DIOP

Trésorier : Gilles SEGOND

Secrétaire : Nadia COHEZ

- * Une exposition d'objets africains
- * Restauration rapide, buvette

Venez nombreux !



Notre association qui a pour but de venir en aide aux personnes séparées qui rencontrent des difficultés concernant les enfants (droits de visite et d'hébergement, résidence, enlèvement, pension alimentaire ...) relève plus du domaine juridique mais vise aussi cette année des actions culturelles.

En effet, **le dimanche 26 juin, un après-midi familial franco-africain** sera organisé à la salle du millénium :

- * Le groupe africain Epon sera présent (percussions, djembé...)

Afin de soutenir l'association, des cartes de membres sont disponibles et restent à votre convenance.

Si vous souhaitez plus de renseignements, contactez-nous au 03.21.95.80.14

Nous présentons à toute la population de Mametz nos meilleurs voeux pour l'année 2005.



ES MAMETZ TENNIS DE TABLE



Le Tennis de Table Mametzien se développe dans notre village, c'est avec plaisir que nous accueillons une quinzaine d'enfants répartie en deux groupes le mardi et le mercredi soir et une quinzaine d'adultes le lundi et le jeudi soir.

Si le cœur vous en dit, vous pouvez toujours nous rejoindre à tout moment de l'année, que ce soit pour jouer en loisir ou pourquoi pas en compétition si les défis vous intéressent.

**Le Tennis de table,
une grande famille ouverte à tous...**

Les Couleurs de l'Année 2004



Le 7 mars, Noces d'Or
de M. et Mme Jules DELAIRE



Le 10 avril,
inauguration du nouveau local
des carabiniers de Mametz



Le 12 septembre, remise des prix pour
les participants aux Maisons Fleuries



Le 12 septembre, Noces d'Or
de M. et Mme JOUAULT



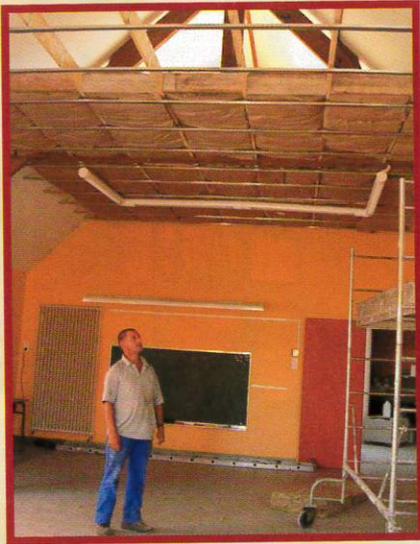
Le 3 octobre,
le traditionnel repas
pour nos aînés



Les Noces d'Or
de Ginette et
Jacques DEWASMES

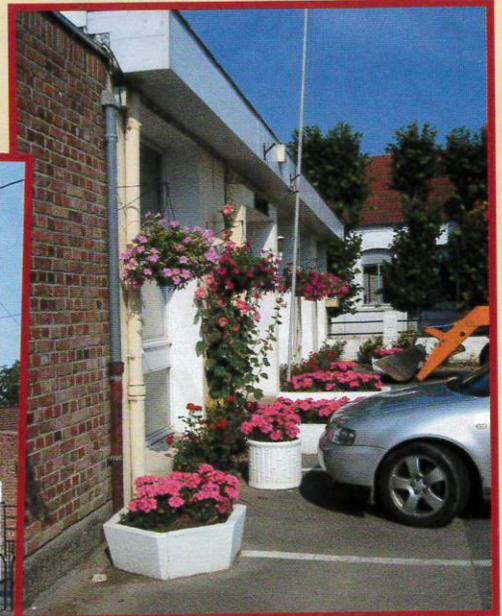


A cette occasion,
visite chez
notre doyenne
Mme Fauquemberg



Continuation de notre effort pour la rénovation de l'éclairage public

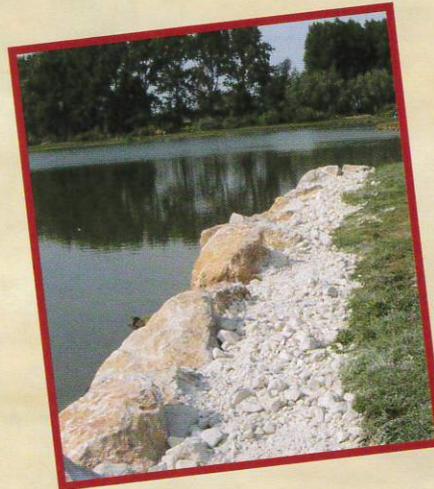
Pose d'un plafond dans une classe de l'école maternelle afin de lutter contre la résonance de ces locaux



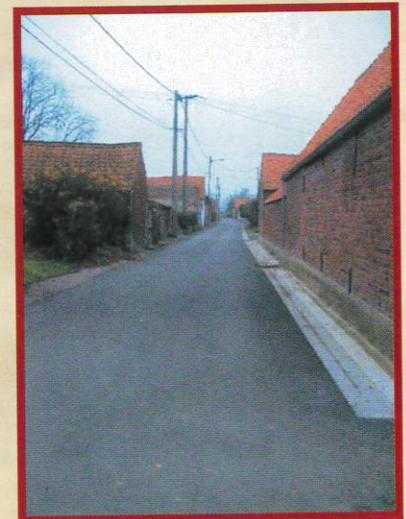
Fleurissement de la Mairie



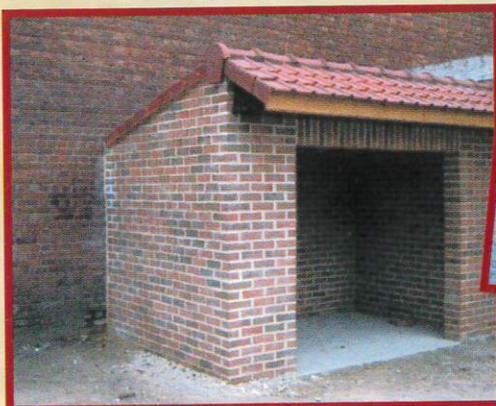
Pose d'un panneau-plan de la commune sponsorisé par une agence publicitaire



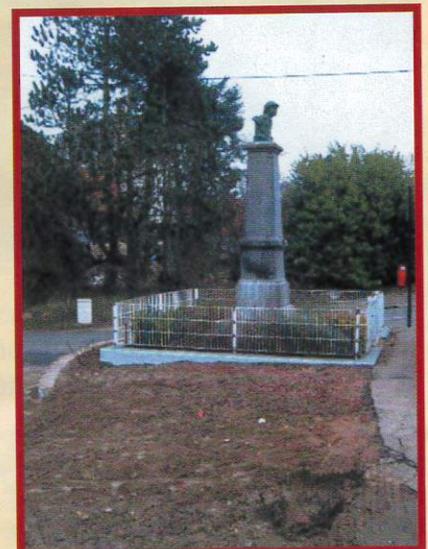
Essai d'empierrement à la Sauvagine pour lutter contre l'érosion des berges



Rénovation complète du "chemin" des grands Rietz à Marthes

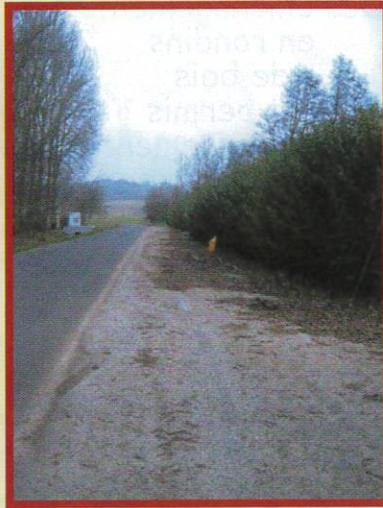


Réalisation par nos services de deux abris-bus et suppression de l'ancien au Monument aux Morts de Crecques





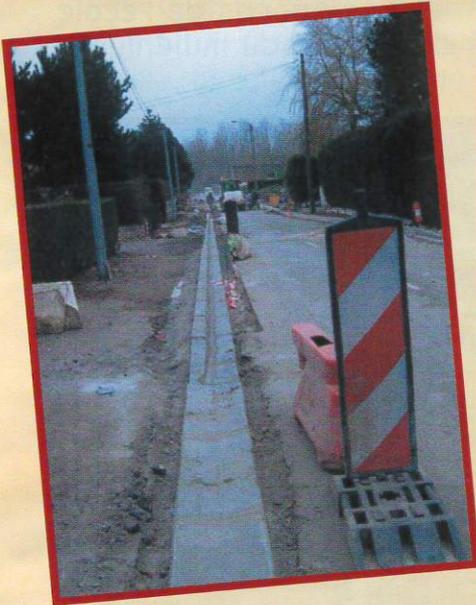
Réalisation prochaine d'un lotissement rue de la place avec 15 habitations prévues



Renforcement du parking situé aux abords de l'étang de Crecques



Réalisation de trottoirs et de parkings macadamisés sur la Grand'Rue



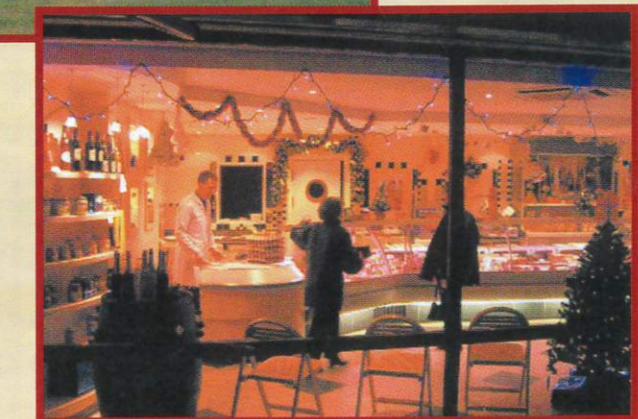
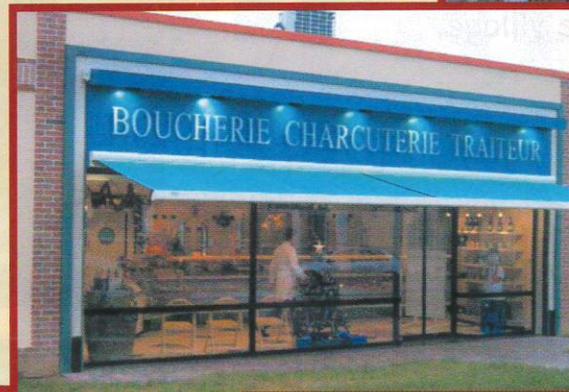
Réfection de la chaussée et pose de borduration rue de la gare



Agrandissement du préau



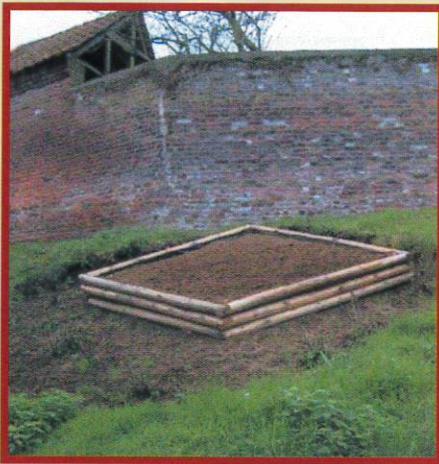
Démarrage des travaux pour le Cabinet Kinésithérapeute POURRE-CORDIER



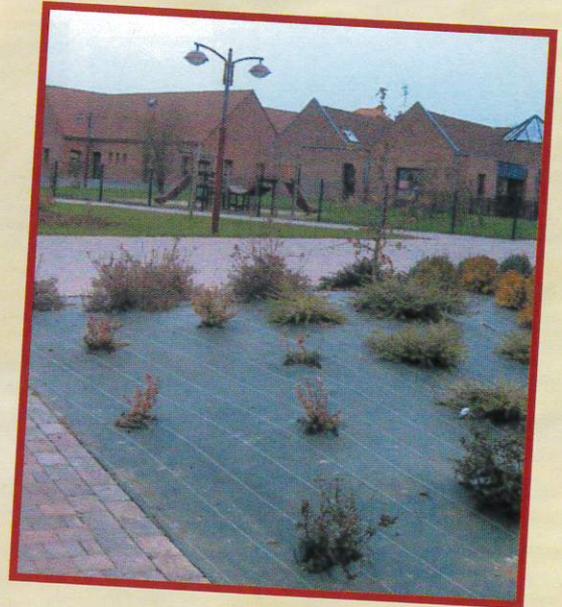
Ouverture de la superbe Boucherie-Charcuterie AUXENFANTS



Achat d'un tracteur-tondeuse plus adapté aux surfaces que nous devons tondre



Des aménagements
en rondins
de bois
ont permis
le fleurissement
dans divers
endroits
de la commune...

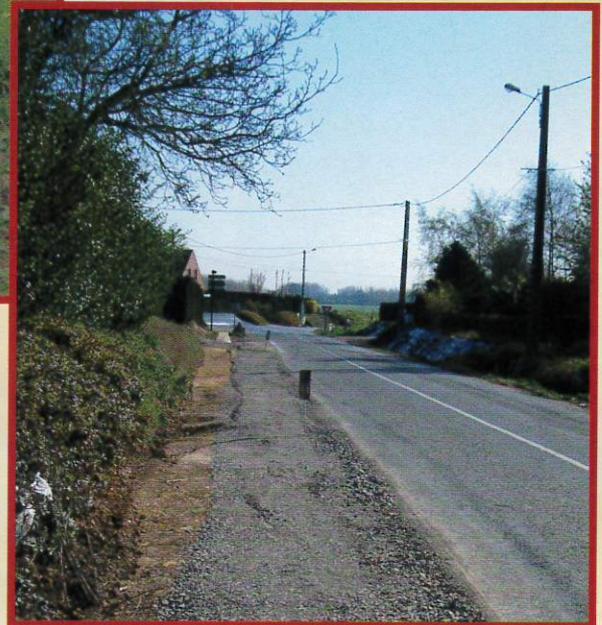


Abords de l'école
et de la salle du millénium...



... et des entrées de village.

Rue de Choquart, le fossé a été comblé
pour faire place à un trottoir
et une bande enherbée
comme le souhaite la D.D.E.



Pose de barrières
aux abords des écoles.



Réalisation
par nos
services
de trottoirs.



Foyer Rural



Au seuil de cette année nouvelle, la Présidente et les membres du Foyer Rural présentent leurs meilleurs vœux aux mametziens et mametziennes.

Le Foyer Rural est ouvert à tous et à toutes, mametziens ou extérieurs, après acquittement de la cotisation annuelle de 11 euros. A partir du troisième membre de la même famille, la cotisation est de 8 euros.



➔ Ouvert le mercredi de 14h30 à 17h30

Alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre...

La Présidente



KARATE CLUB

Les jeunes du Karaté Club de St-Quentin/Mametz ainsi que les membres du Bureau présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2005 à tous les mametziens.

Ils vous invitent à les rejoindre chaque mercredi à 18h30 à la salle du millénium. Chaque entraînement comprend une première partie d'échauffements puis ensuite vient l'apprentissage des katas – enchaînement de mouvements codifiés, qui représente des séquences de combat que les maîtres ont élaborés.

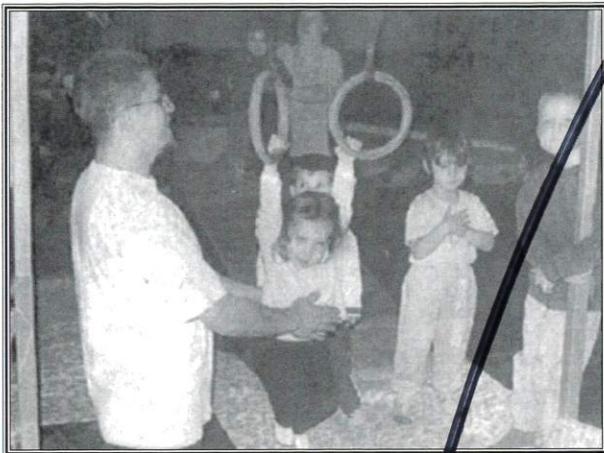


Ci-contre, une photo prise lors d'une compétition de katas.



Notre association continue son bonhomme de chemin avec toujours autant d'enthousiasme. La rentrée 2004 fut encourageante. Les inscriptions enregistrées sont en hausse.

A notre grande joie, Jeremy accueille toujours plus d'enfants de 2 à 15 ans le mercredi après-midi.



Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre nous vous rappelons nos activités, à la salle du Millénum.

GYM' ADULTES

- ✓ Le lundi à 14h30
- ✓ Le mardi à 19h
- ✓ Le jeudi à 19h15

GYM' ENFANTS

- ✓ Le mercredi à 15h pour les 5-7 ans
- ✓ à 16h pour les 2-4 ans
- ✓ à 16h50 pour les plus de 8 ans.

LA MARCHE

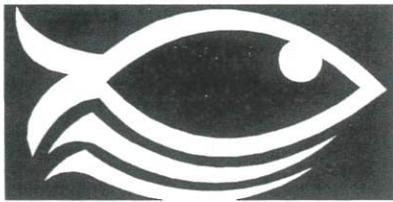
Chaque mardi, jeudi et samedi à 9h30, au départ de la place de Mametz (face à Graffiti).

Nous terminons ce petit mot en vous présentant à tous nos meilleurs vœux pour cette année 2005.

Nous vous invitons à notre soirée annuelle le samedi 2 avril 2005.

La Présidente : Marie-Line Dufour et le bureau.





« La Truite Mamezienne »

C'est toujours avec grand plaisir qu'au nom de l'A.A.P.P.M.A. de Mamez « La Truite Mamezienne » d'adresser à chacun d'entre vous les meilleurs vœux pour l'année 2005.

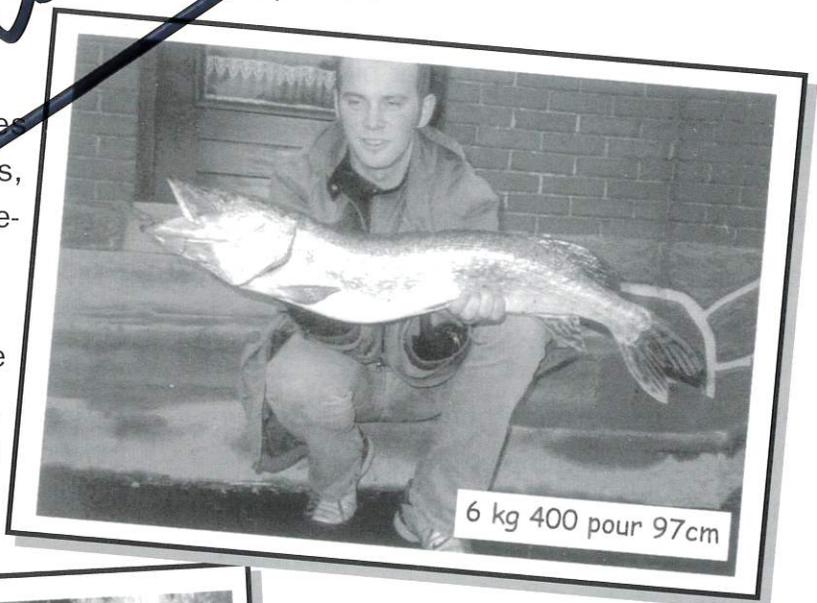
Que santé, bonheur soient au rendez-vous de chacun.

2004 aura vu l'ensemble des projets réalisés, travaux piscicoles, gestion du milieu, investissements.

La grande politique d'alevinage démarrée il y a une décennie, porte ses fruits. Les captures ci-contre vous en sont un témoignage indéniable.

courant, oxygène, flore et macro et micro-organismes. On constate une plus importante photosynthèse due à un niveau d'eau correct. Bien sûr, il a été difficile parfois de changer la technique de pêche, mais je pense que chacun aujourd'hui y est parvenu.

Photos



Non, il n'y a plus de vannages car il n'y a plus d'activités professionnelles liées à l'eau, et dans ce domaine, je peux vous certifier qu'il n'y aura pas de dérogation.

D'autant plus que nommé à siéger au S.M.A.E.L. (Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys) dont le siège est à l'usine des eaux de Moulin-le-Comte depuis le 19

La mise en chômage des vannages du moulin de Crecques permet à la truite fario de retrouver ses éléments naturels,

novembre 2004, représentant les usagers, je ne manquerai pas d'apporter tout prochainement les réflexions sur le réseau

hydraulique, la qualité, le débit et les barrages.

L'effectif en 2004 a encore considérablement augmenté pour les plans d'eau :

- La carte annuelle étang de +14% soit 391
- La carte exonérée +2% soit 101
- La carte journalière +19% soit 387
- La carte nuit +15% soit 846
- La carte rivière en légère baisse -2% soit 142

La lutte contre le rat musqué continue et s'amplifiera en 2005. L'employé communal, formé et équipé, est à près de 200 captures à ce jour par piégeage.

Bravo Sébastien.

Pour 2005, la politique jeune pour la tarification des cartes est maintenue donc pas d'augmentation.

Les festivités seront reconduites, la soirée familiale affiche complet chaque année, le marathon à la carpe permet de verser un chèque de 500 euros, le concours en rivière maintenu. Seule ombre au tableau, la suppression pure et simple de la Fête Nationale de la Pêche, (l'Etat n'a plus d'argent). Bizarre, Bizarre ! ...

2005 verra la réalisation de gros travaux à la Sauvagine avec le renforcement de 800 mètres de berges par pose de pierres de marquise. Coût total 40 000 euros.

La Truite Mametzienne apportera son concours pour 10 500 euros avec l'implantation de 2 pontons doubles

pour handicapés. Un ponton sera financé par E.D.F., l'autre par la Truite Mametzienne. Nous ne pouvons que nous féliciter du travail en commun réalisé pour ce dossier entre la Municipalité et les pêcheurs. Projet reconnu de tous puisque les partenaires financiers seront le Sénat, le Conseil Général pour 51%, la Commune et les Pêcheurs.

Merci à tous, à celles et à ceux qui sous toutes les formes participent à la vie et au développement de l'association et donc de la Commune. Merci de tout cœur.

Merci aux gardes, dépositaires de cartes et taxes, aux services techniques et administratifs de la Mairie, au soutien des élus, avec la réalisation des travaux étang, rivière.

Merci au bon sens du Maire, qui fera abattre les peupliers devenus dangereux, même si certains font des comparaisons. Prix et vie, savent-ils le prix d'une vie !!!, d'un enfant, d'une maman, d'un papa ou tout simplement d'un être humain.

A tous bonne année, bonne santé.

Le Président
René MASCLET





Un plus pour Mametz

Depuis 13 ans déjà, dans notre charmant petit village de Mametz, l'Association de couture « **Un Plus pour Mametz** » apporte connaissances et satisfactions à une bonne quinzaine d'adhérentes, désireuses d'apprendre ou de parfaire leur savoir en couture et autres travaux manuels.

En effet, Sylvie Desfontaines, monitrice diplômée, est là, attentive à toutes, pleine de bons conseils et toujours à l'écoute de toute demande ou souhait.

L'apprentissage commence par le relevé de patron, pour continuer avec la coupe et enfin la confection du vêtement. Chaque étape est parfaitement expliquée, et renforcée par la confection d'un exercice, qui sera conservée pour «*le mémo*», lors de la même confection quelques temps plus tard.

Ajouté à la couture proprement parlé, la confection de rideaux, double-rideaux, décoration intérieure (peinture sur tissu, coordonnée), et même peluche ou jouet

d'enfant, rien n'est passé sous silence par notre talentueuse Sylvie.

Que vous sachiez coudre un peu, beaucoup ou pas du tout, que vous soyez jeune, moins jeune ou même mamie, nos cours sont faits pour vous.

Venez vous en rendre compte

le mercredi

de 18 heures 30 à 20 heures 30 ou

le jeudi de 9 heures à 11 heures,

en notre local situé,

69, Grand'rue à Mametz

(face à la Mairie).

Nous vous y attendons avec impatience et bonne humeur.

Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez contacter les numéros suivants.

03.21.95.26.07 – 03.21.95.83.75

03.21.95.26.04



Etat civil

Naissances

- LEMAHIEU Baptiste
Le 24 janvier à Blendecques
10, rue du château
- LECIGNE Lucas
Le 4 février à Blendecques
5, chemin des ruelles
- DERNONCOURT Léa
Le 29 février à Blendecques
13, place du rietz
- DHIU Lucas
Le 13 mars à Blendecques
4, rue d'Enguinegatte
- CARIN Kévin
Le 29 avril à Blendecques
23, grand' rue



- ◆ DEWILDE Antoine
& BECQUART Brigitte
Le 22 mai à Mametz
- ◆ LECIGNE Jérôme
& LECOCQ Marjorie
Le 12 juin à Mametz

Décès

- * LOYER Marcel
Le 17 février à Saint-Venant
- * DUBRULLE Emile
Le 5 mars à Helfaut
- * HER Jean-Michel
Le 21 avril à Mametz
- * LEPEZ épouse
GUILLON Evelyne
Le 26 juin à Helfaut

- PRUVOST Antoine
Le 15 avril à Blendecques
28, rue de l'anglet
- LOUCHART Lola
Le 24 mai à Hazebrouck
2 bis, rue de l'église
- LEPRETRE Laure
Le 7 août à Hazebrouck
15, place du rietz
- DZIERSZINSKI Eloïse
Le 19 septembre à Blendecques
50, grand' rue
- MACKEREEL Valentin
Le 1er octobre à Blendecques
82c, grand' rue

- ◆ MOREL Xavier
& PAIGNAT Mathilde
Le 19 juin à Mametz
- ◆ DELBOVE Cédric
& DANEL Marie-Aude
Le 10 juillet à Mametz
- ◆ BRUGE Jérôme
& EVRARD Christelle
Le 7 août à Racquinghem



- * BLO épouse
DUCROCQ Louise
Le 11 juillet à Mametz
- * BREBION Bernard
Le 13 juillet à Helfaut
- * DUBIEZ épouse
DELVART Bertha
Le 21 août à Mametz

- VERBRUGGHE Laurine
Le 4 novembre à Béthune
26, chemin des ruelles
- DUTOMBOIS David
Le 16 décembre à Blendecques
104A, grand' rue
- FACON Camille
Le 16 décembre à Béthune
59, rue de choquart
- PLANCKEEL Amélia
Le 20 décembre à Béthune
2, chemin des charbonniers



Mariages

- ◆ REZENTHEL Claude
& GRAUX Sophie
Le 14 août à Mametz
- ◆ BOULANGER David
& BLARET Isabelle
Le 17 août à Mametz
- ◆ CAILLAUX Fabrice
& DANEL Karine
Le 28 août à Mametz

- * FONTAINE Henri
Le 10 nov. à Aire-sur-la-Lys
- * DUCROCQ Julien
Le 30 novembre à Helfaut
- * BEAURAIN Silvain
Le 5 décembre à Helfaut
- * DEPLANQUE épouse
DUMONT Germaine
Le 17 déc. à Aire-sur-la-Lys

Paroisse Ste Anne

relais paroissiaux de Crecques,
Mametz, Marthes et Rebecques



Curé

Paroisse Ste Anne

abbé Bruno Dubreucq
28 place des béguines
62120 Aire-sur-la-Lys
Tél : 03.21.39.04.52
06.09.75.81.83
bruno.dubreucq@wanadoo.fr



abbé Jean Sément

Tél : 03.21.39.04.52

prêtre associé

N'hésitez pas à demander à l'abbé Jean
une visite, notamment pour rencontrer
une personne âgée ou malade.

Messe
chaque dimanche à 10h
se référer au lien
distribué gratuitement
dans votre boîte aux lettres

Depuis le 14 mars 2004
notre évêque a confié la charge de la paroisse
aux prêtres ainsi qu'à

L'Equipe d'Animation Paroissiale

celle-ci est composée de :

- M Michel Laloux, Crecques
- Mmes Bernadette Géhéniaux
et Francine Jubaru de Rebecques
- Mmes Geneviève Gozet
et Jacqueline Réant de Marthes



n'hésitez pas à leur faire appel, ils feront leur possible
pour répondre à votre attente et se rendre disponibles ...

les Baptêmes

sont célébrés le 5^{ème} dimanche du mois sur la paroisse,
les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches à Aire sur la Lys.
préparation le 1^{er} jeudi du mois à 20h30
au presbytère d'Aire-sur-la-Lys

pour le Catéchisme

n'hésitez pas à contacter
Mme Brigitte Réant
6 rue de la chapelle
à Marthes
03.21.95.63.59

les Funérailles

Une équipe de chrétiens
formés pour vous accompagner dans le deuil,
prépare avec vous la célébration.

Vous contactez :
M et Mme André-Marie Yvain
105, grand'rue.
Tel 03.21.93.17.78
ainsi que le secrétariat paroissial.

pour les Mariages

vous contactez directement
le secrétariat paroissial
au 28, place des béguines
Aire-sur-la-Lys.

Secrétariat et permanence

au presbytère d'Aire-sur-la-Lys
28, place des béguines,
Tél. : 03.21.39.04.52
du mardi au vendredi, 10h-12h et 14h-16h30

NOUS SOMMES TOUS DES SURVIVANTS

(à ceux et celles qui sont nés avant 1940)

Nous sommes nés avant : la télévision, la pénicilline, les produits surgelés, les photocopies, le plastique, les verres de contact, la vidéo, le magnétoscope et surtout avant la pilule, (Dieu merci sans quoi nous ne serions peut-être pas là.)

Nous étions là avant : les radars, les cartes de crédits, la bombe atomique, le rayon laser, le stylo à bille, le lave-vaisselle, le congélateur, la climatisation, les chemises sans repassage et, bien sûr, avant que l'homme ne marche sur la lune.

Quand on demandait à « fréquenter », c'était uniquement à quelqu'un du sexe opposé et en vue du mariage et on se mariait avant de vivre ensemble.

Si on parlait de vie en communauté, cela se passait obligatoirement au couvent.

Pour les anglais nous savions que le « fast food » était un menu de carême et un « big mag » un grand manteau de pluie.

Il n'y avait pas de mari au foyer, pas de congé parental, pas de télécopie ni de courrier électronique, pas plus que de machine à écrire électrique et si on parlait de portable, on regardait du côté de la brouette la plus proche.

Nous datons de l'ère d'avant les couches jetables (quoique, à notre âge d'aujourd'hui cela peut se révéler bien utile).

On n'entendait pas parler de modulation de fréquence, de cœur artificiel, de transplants de toutes sortes et on ne voyait nulle part (sauf peut-être au cirque), des jeunes gens portant une boucle dans l'oreille, le nez le sourcil ou la lèvre ou exhibant leur nombril décoré autant qu'un veston d'ancien combattant.

Pour nous dont l'église paroissiale était le principal lieu de rendez-vous, un ordinateur était un personnage important qui conférait un ordre ecclésiastique : l'évêque par exemple.

Une puce était un parasite qu'on ne voyait jamais se promener sur une carte.

Une souris était la bestiole destinée à finir en nourriture pour le chat qu'on n'appelait pas encore Félix.

Un site était un point de vue panoramique

Un CD ROM nous aurait fait penser, suivant le cas à une boisson venue de la Jamaïque ou à une encyclique émise dans la capitale de la chrétienté

Un joint empêchait tout simplement un robinet de couler et l'herbe était destinée aux vaches

Et une cassette servait à ranger les bijoux ou à camoufler le trésor de l'avare.

Mais nous étions sans doute une bonne race, robuste et vivace quand on songe à tous les changements qui ont bouleversé le monde et à tous les ajustements qui nous ont été imposés en si peu d'années. Pas étonnant que nous nous sentions quelquefois perdus et que, de temps à autre, un fossé se creuse entre nous et les générations d'aujourd'hui.

Mais, grâce à Dieu, nous avons survécu.

Ce qui, après tout, fait la preuve que nous appartenons à un grand et bon cru. Même s'il n'a pas été millésimé, il a bien vieilli et on n'est pas obligé de nous sortir de derrière les fagots.

(d'après quelques propos relevés dans le Bulletin d'une Entreprise et accommodés à ma sauce personnelle).

Marie-Thérèse DELMAIRE

LE CABARET DE MES PARENTS

Et voilà.....Un beau jour, il faut bien se résoudre à apporter un peu de rangement dans les placards de la maison surtout si on ne veut pas être rattrapé par le temps qui vous obligera à laisser la corvée à vos héritiers. C'est ainsi que je me suis retrouvée entourée de quelques boîtes en carton contenant des verres de tailles et de catégories diverses. Et, à la faveur de ces retrouvailles inopinées, les souvenirs affluent et me ramènent vers mes années d'enfance. Alors, fidèle à ce devoir de mémoire que je me suis imposée depuis déjà tant d'années, je vais essayer de vous faire partager la vie du « cabaret » d'autrefois : les plus anciens, peu nombreux, hélas, s'y retrouveront et auront à cœur de m'aider à compléter, peut-être à rectifier cette page de vie collective. Les plus jeunes auront bien du mal à comparer avec les bars, les bistrotts d'aujourd'hui, mieux équipés, mieux achalandés, et à coup sûr fort différents.

Tout d'abord, faisons le tour du propriétaire : Savez-vous qu'il y a quatre vingt et même cent ans, dans nos petites communes, la salle de café était en général, ce que nous appelons maintenant, la salle de séjour de l'occupant. Si Mametz pouvait s'enorgueillir de compter environ quarante « débits de boissons » seuls quatre ou cinq établissements pouvaient offrir à leurs clients une vraie salle de café assez vaste pour abriter ensemble une cinquantaine de personnes. Ce n'est que vers les années 1930-1940 que les tenanciers se mirent à agrandir et améliorer leurs locaux. Dès lors, la cabaretière put enfin disposer d'une cuisine séparée de son cabaret. Parallèlement, la dénomination du commerce suivit le signe des temps. Autrefois, l'enseigne portait le titre cher à notre Nord : on trouvait l'**ESTAMINET** de ceci ou de cela.....Plus tard, ce mot fit place au plus moderne « **CAFE** » avant de devenir « **BAR** », puis « **PUB** » et même tout simplement « **BISTROT** » mais dans nos campagnes pendant bien longtemps, ce fut le « **CABARET** ».

Je dois à la vérité de dire que chez mes parents, il y avait « du grand ». Pas spécialement parce qu'ils étaient mieux nantis, tout simplement parce que les grands-parents avaient une grande famille et que la toiture abritait diverses activités : tonnellerie, épicerie, petite culture et enfin ce fameux cabaret qui avait pour enseigne « **AUX ENFANTS DE LA JOIE** ». Titre dérisoire quand on sait que ma grand'mère, veuve à quarante deux ans, vit successivement mourir ses cinq fils dans la fleur de l'âge, le dernier fut tué en 1918. A ma naissance, la tonnellerie et l'épicerie avaient disparu mais j'ai ouvert les yeux et fait mes premiers pas dans la salle commune où l'on avait installé la « glicheoire », ce drôle de machin où une planchette percée d'une ouverture centrale arrimée entre deux rails de bois permettait d'accrocher l'enfant en position debout et de le propulser sur cette piste improvisée où il apprenait tout naturellement à s'aider de ses pieds pour avancer. Donc, première culture physique dans l'arôme des bistouilles et sous les yeux attentifs et bienveillants des habitués, la « baby-sitter » improvisée étant souvent nantie de grosses moustaches et d'un mégot juteux au coin des lèvres.

Et la journée commençait de bonne heure pour la cabaretière : Avant toute chose il fallait allumer la flamme de l'immense poêle à charbon qui trônait dans chaque foyer. Garni d'une torche de paille et de menu bois préparés la veille, alimenté d'une pelletée de caillettes luisantes, il ne tardait pas à faire chanter la bouilloire d'eau destinée au café matinal. Passer le café c'était un art car il fallait moudre les grains (le faire d'avance faisait perdre l'arôme) le moulin bien calé entre les genoux, doser au plus juste, sans oublier les grains de chicorée et verser très peu de liquide pour permettre au mélange de gonfler. Ce n'est qu'ensuite qu'on pouvait se permettre d'ajouter la quantité d'eau suffisante pour remplir la cafetière de métal émaillé. Alors, là, mes amis,

le premier jus, quel régal. Avouons que le Maître de céans et son épouse ne résistaient pas à inaugurer ainsi la journée commençante. Le café bien « tenu au chaud » sur le caisson du poêle, (il fallait veiller à ce qu'il ne « rebouille » pas car « café bouillu, café foutu !) on voyait arriver les premiers habitués : voisins, ouvriers du secteur ou en route vers le lieu de travail, « passagers » en quête d'un peu de chaleur. Tous amateurs armés du gobelet, de la petite cuillère et d'un verre dit « verre à gros cul » rempli de ce qu'il était convenu d'appeler cognac et qui était en fait de la fine (alcool ne méritant pas le nom prestigieux de « Cognac ») dosant environ 35 degrés. A ce premier mélange, suivant le temps et l'état du porte-monnaie, on ajoutait un autre petit verre de rhum et, enfin, pour couronner le tout, un autre « verre à gros cul » un peu plus grand bien rempli de genièvre. C'était là ce que nos anciens appelaient la « bistouille tricolore ». Le gobelet était soigneusement choisi, ni trop grand, ni trop petit. Plus tard, il fit place aux tasses plus élégantes et même aux verres à café, luxe suprême....

Il y avait en ce début de matinée une clientèle pressée par le temps ou déjà gavée du café et qui cherchait son genièvre « pousse-café » en même temps que les nouvelles du jour.. Selon le désir du client, on versait le « petit » ou le « grand » genièvre ce qui expliquait que les « verres à gros cul » étaient de deux dimensions. On doit d'ailleurs à la vérité de dire que l'ensemble des verres de cabaret méritait cette appellation : il suffisait après avoir bien visionné l'extérieur, de passer un doigt à l'intérieur pour constater qu'il ne fallait pas se fier aux apparences !..... Plus tard, le progrès aidant, on vit apparaître des verres à pieds pour l'un et l'autre usage ; il fallait bien se moderniser, que diable !.....Pendant ce temps, le cabaret se remplissait de l'odeur des premières pipes et des cigarettes roulées à la main : « papier « le Nil » et briquet d'amadou qui remplaçait le « pot à feu » de terre, et surtout, le bon tabac « de pays », tout droit sorti des célèbres « toubaquières » de Mametz quand ce n'était pas de quelque coin bien caché du jardin !..... Et la patronne attendait patiemment que ses clients matinaux aillent enfin à leurs occupations respectives, ayant déjà refait une partie du monde grâce aux nouvelles matinales que distillait la toute nouvelle T.S.F., pour entreprendre le nettoyage de sa maison. Tâche nécessaire quotidiennement car la terre se décollait des semelles, on ne connaissait pas encore les cendriers et cracher par terre n'était pas vraiment un signe de malséance.

Et il fallait aussi préparer les enfants pour l'école, mettre la soupe à cuire, penser au repas du midi et, entre temps, faire un brin de causette avec l'un ou l'autre venu au comptoir chercher un petit réconfort : une rasade de genièvre ou une « chope » de bière, avant que n'arrive l'habitude du petit pinard et, bien souvent, une oreille attentive pour se libérer de quelque problème et une âme charitable prête à donner un conseil. Une chance quand un « pied de comptoir » ne vous « tenait pas la jambe » (façon de parler !...) pendant des heures où il y aurait eu tant de choses urgentes à faire.

Eh bien mes enfants, comme dirait l'autre, elle ne chôlait pas la cabaretière car il ne faut pas oublier les lessives et les mille et une tâches domestiques. Encore heureux qu'il n'y ait point, dans la cour, un cochon ou un veau ou quelques volailles qui attendaient la pitance.

Arrivait l'heure du midi et du dîner comme on dit « din ch'nord ». L'occasion pour quelques habitués ou des copains de rencontre d'échanger des nouvelles autour, selon les goûts, du petit vin rouge ou du petit vin blanc servis dans les « chopines ». Mais la reine incontestable du cabaret était la bière, fabriquée par le brasseur du village et livrée à domicile par les ouvriers de la brasserie ceints de tabliers de cuir, conduisant le « triqueballe », et portant les tonneaux dans les caves à l'aide d'une pièce de bois, espèce de palanche qui reliait leurs épaules. Et cette belle bière blonde et mousseuse devait être puisée à la cave à même le tonneau dans les pots émaillés. Mon père, qui adorait « bricoler » avait fini par installer une pompe qui permettait de se ravitailler en haut de l'escalier ce

qui évitait une grosse fatigue (et qui, par la même occasion, mit fin à un conflit familial car, si le chef de famille raffolait du « vieux Lille », fromage bien puant, son épouse n'en supportait pas l'odeur dans sa cuisine, le sac de fromage trouva sa place, accroché à la pompe à bière !....)

Il y a plus de cent ans, notre bière était servie dans des « pintes », avec ou sans manche, fabriquées dans les faïenceries du Nord et diversement décorées. Plus tard, vint le règne de la « chope » en verre, d'une taille respectable, flanquée de sa petite sœur la « chopine ». La clientèle se mit aussi à consommer du vin qui, s'il n'était pas d'une appellation grand cru était pourtant la plupart du temps d'une qualité honnête. Au fil du temps, la chopine fit connaissance avec le « gros rouge » du midi ou d'Algérie, et, de temps à autre, un assoiffé chronique réclamait « un grand rouge », quand ce n'était pas un « vichy soviétique » qui réclamait la reconversion de la chope à bière en verre à vin.

On ne connaissait pas l'alcootest et comme les véhicules étaient encore rares, la boisson faisait, somme toute, peu de dégâts, à part au foie et à la vie de famille de ceux qu'on appelait « les ivrognes » et plus communément « les arsouilles » et dont on disait : « y avot bu cherques et tonniau » (en bon français : il avait bu cercles et tonneau ». Si la cabaretière voyait arriver un client arpentant le bitume, il lui arrivait de donner un tour de clef à sa porte en murmurant : « il a bu plus que je ne lui en ai versé » ! C'était la vie du village d'autrefois.

Dans la salle de cabaret trônait le comptoir qui supportait le « rinchoir » où se lavait la vaisselle et l'égouttoir assorti, le tiroir à sous et les essuie-mains. On allait chercher l'eau à la pompe et on lavait le trottoir avec le contenu du « rinchoir » quand il devenait trop trouble. Derrière l'espace étroit où évoluait la commerçante était le verrier, qui, comme son nom l'indique recevait les verres propres et les bouteilles. Au fil des années, on vit s'enrichir la collection de celles-ci. Outre les ingrédients pour la bistouille, apparurent quelques liqueurs « de femme » : en particulier le cassis. Et vint le temps où avant d'aller manger, les plus audacieux ou les plus argentés commencèrent à s'offrir un apéritif. Avant d'acheter les verres « ad hoc », on apprit à confectionner le **Pernod** ou le **Picon** dans les chopes à bière : pour le premier ce n'était pas compliqué puisqu'il suffisait d'ajouter de l'eau ; par contre, le second demandait d'abord une petite rasade de sirop de citron , puis la dose de Picon et enfin, on complétait avec de l'Eau de Seltz jaillie du siphon de verre que les représentants faisaient remplir chez les « spécialistes » dans le Nord . Il y en avait qui préféraient remplacer l'eau par du vin blanc ou de la bière !.....mais, bonjour les dégâts !.....Et pas question de rafraîchir la boisson en été à moins de conserver les éléments au bord de la cave : le frigo et les glaçons étaient inconnus !

Peu à peu la gamme des apéritifs s'enrichit : vint le « **Dubonnet** » avec un gros chat se prélassant sur son étiquette et les réclames du poste de T.S.F. « du beau, du bon, Dubonnet... », le **Byrrh** à l'étiquette rouge et blanche et au nom mystérieux, la géographie méridionale étant encore un peu méconnue, le **Saint Raphaël Quinquina** que quelques nigauds croyaient recommandé par le clergé, **Cinzano** et **Martini** firent une apparition beaucoup plus tardive en même temps que la Suze que l'on disait peu alcoolisée. Quant aux dames qui avaient le privilège de s'asseoir à une table de café, outre le petit verre de liqueur, elles avaient généralement droit au **Malaga**, voire à la **Suze** qui étaient censés être de bon ton pour une personne sobre. Pour ces matières il fallut aussi du temps avant de se servir des jolis verres évasés que nous connaissons. Leurs ancêtres avaient aussi « un gros cul » et des formes rigides. Les plus jolis à se montrer fonctionnels étaient sans doute les verres à Picon qui font maintenant la joie des brocanteurs.

Je dois à la vérité d'ajouter que les eaux minérales étaient autrefois quasi méconnues : on réclamait parfois Vichy ou Vittel mais c'était à coup sûr, signe d'un quelconque dérèglement de santé, à moins qu'il ne s'agisse d'une consommation destinée à un enfant, auquel cas on l'agrémentait d'une dose de sirop de grenadine ou de citron et le stock à la cave était de peu d'importance. Comme d'ailleurs le Champagne qui ne se consommait au cabaret que très exceptionnellement : l'ouverture d'une bouteille faisait l'objet le lendemain, de toutes les conversations des commères. Puis, le progrès aidant, on vit l'apparition de la bière en bouteilles fermées par un bouchon mécanique et, parallèlement, celle de la limonade présentée de la même façon et aromatisée au citron ou à l'orange.

A part le train-train quotidien assuré par les habitués, le cabaret voyait débarquer de temps à autre, les marchands ambulants : l'épicerie roulante de Mme CABARET était attendue chaque semaine; le passage des marchands de toiles d'Armentières environ une fois par saison. Quant aux marchands de tapis qui fournissaient les descentes de lit chères à nos grands-mères, ils étaient manifestement originaires d'au-delà la Méditerranée. Pour tous, ils étaient les « tchouk-tchouk » et cela n'avait absolument rien à voir avec une quelconque ségrégation raciale, ils faisaient partie de la vie et on les acceptait différents : j'ai toujours vu ma mère leur offrir la soupe familiale en les assurant au préalable qu'il n'entrait pas de lard dans sa confection. De temps à autre, apparaissait un représentant de ceci ou cela, fonction toute nouvelle qui exigeait faconde et bon contact avec la clientèle potentielle, et on comptait déjà sur les rendez-vous au comptoir qui se révélaient bénéfiques.

Pour nous qui habitions sur la grand'route qui mène vers Aire, le jeudi voyait défiler les fermiers des « pays d'en haut » qui se rendaient au marché aux bestiaux du chef-lieu de canton. En ce temps où les autos étaient rarissimes et les bétailières inconnues, c'était le défilé des voitures à cheval et la bistouille permettait à tous les vieux amis de faire une petite causerie pendant que la brave bête reprenait haleine. Il en était de même le vendredi matin où le marché d'Aire attendait les vendeurs de beurre et de volailles qui en profitaient pour faire leurs « commissions » de la semaine. Et c'était aussi l'étape obligatoire des Pompes Funèbres LOURDEL dont les chevaux caparaçonnés et presque aveuglés par leurs oripeaux de cérémonie soufflaient avant de remplir leur fonction avec la majesté que nous leur connaissions. Pendant ce temps, leur maître, l'ancêtre Jules LOURDEL, vêtu de ses atours de prestige : queue de pie, grande cape noire, haut de forme et gants blancs, se réconfortait avant le travail. Un vieux souvenir me revient à l'esprit quand j'évoque ce temps : à la fin de la dernière guerre, quand l'armée occupante en déroute traversait nos villages à toute allure pourchassée par les alliés, elle empruntait tous les moyens de transport possibles et imaginables. Et c'est ainsi que nous vîmes, à maintes reprises, un cheval attelé à une voiture ou à une charrette, pénétrer directement dans notre cour, faisant fi des protestations de son cocher d'occasion : c'était pour l'animal une étape obligatoire et à chaque fois, un serrement de cœur pour les témoins impuissants.

Et enfin, il y avait les dimanches et les jours de fête. A la sortie de la Messe, ces messieurs gagnaient le cabaret où ils avaient leurs habitudes pour se jeter sur un jeu de cartes qui allait les occuper jusqu'à l'heure du repas de midi. Et on recommençait les parties dès la fin de l'après-midi. Dans les années anciennes le CARABIN avait la faveur des vrais joueurs. Les temps modernes amenèrent la MANILLE puis la BELOTE et on voyait les partenaires se grouper avec beaucoup de régularité et partager parfois de singuliers signes de reconnaissance suivant le nombre d'atouts

détenus : grattement d'oreille, casquette repoussée, quinte de toux.....à la fin, personne n'était plus dupe.....Et là aussi, toute la famille était éventuellement amenée à participer. Ne parlons pas du maître de maison qui était toujours un joueur acharné, et bien souvent son épouse le battait sur son terrain. Les enfants et petits-enfants se mettaient en route dès leur jeune âge pour être en mesure éventuellement de « faire quatrième » à une table de trois joueurs. Mais je crois que sur ce point, la mode n'a pas changé et que les bars d'aujourd'hui ont toujours leurs belles « tablées de cartes ».

La salle de café était nantie d'un **jeu de fléchettes** dont on écartait prudemment les enfants et sur lequel les amateurs exerçaient leur adresse. Ce qu'ils pouvaient faire également dans la cour sur une section de tronc d'arbre qui recevait les **javelots** et permettait des tournois acharnés. Le javelot avait remplacé le traditionnel **jeu de quilles** qui avait disparu avec la circulation des premières automobiles et des vélos sur la voie publique car la boule de quille était souvent d'humeur voyageuse et, par là même, dangereuse pour les véhicules. Mais, en souvenir de ce temps révolu, j'ai tenu à conserver au milieu de la cour, devant la salle de l'ancien cabaret, le « quillier » c'est-à-dire la grande pierre rituelle qui servait de socle à l'ensemble du jeu.

Je ne voudrais pas terminer cette rétrospective sans évoquer le souvenir des jours de Ducasse : si le geai, le troisième dimanche après Pâques se distinguait par l'installation du Bal Machu près du Monument aux Morts avant que la Commune n'aménage une petite place plus centrale, la Ducasse, le deuxième dimanche de septembre durait trois jours. Le Dimanche qui coïncidait avec l'ouverture de la neuvaine à Notre Dame de Bruchine amenait du monde à la Grand'Messe puis à l'apéritif et la cabaretière avait peu de temps pour servir son dîner des grands jours, surtout si elle voulait assister aux Vêpres. Pourtant, il arrivait bien souvent qu'un hôte imprévu se retrouvait à la table familiale pour partager à la fois la fête et le menu traditionnel : bouillon, langue de bœuf, rôti et surtout, tarte à gros bords parfois agrémentée de pruneaux, que toutes les ménagères confectionnaient avec un savoir-faire aujourd'hui presque oublié, et c'est bien dommage. Le « monde » se ramenait au café en fin d'après-midi et les jeux de cartes reprenaient bon train tandis que les plus jeunes martelaient le parquet du bal au son de l'accordéon de Jules et Michel DELVART. L'entracte, vers onze heures amenait un flux de clientèle avide de se rafraîchir, voire de se rapprocher dans une atmosphère en général gaie et bon enfant : c'était l'une des rares occasions où les jeunes filles fréquentaient le café et les couples qui se formaient alimentaient les commérages car c'était tout normal de « raccrocher » un jour de ducasse. Les bagarres étaient assez rares du moment que les consommateurs restaient raisonnables. De toute façon, les dimanches de bal, la gendarmerie se faisait un devoir de veiller au bon déroulement des opérations qui se clôturaient par une fermeture des cafés à deux heures du matin tapantes.

Le lundi commençait par une Messe (eh oui...) suivie d'un repas rapide car il y avait le « bal du midi » qui regroupait toute la jeunesse du village et quelquefois des environs car on invitait à la Ducasse....Et les infatigables reprenaient valses et polkas le soir comme la veille. Et ce n'était pas fini car, le mardi le patron du bal organisait un bal masqué avec, il me semble, plus ou moins de réussite suivant les années. Tout dépendait des équipes et du degré de fatigue des participants. Inutile de dire qu'après cela, les tenanciers des cafés satisfaits d'avoir fait des affaires étaient néanmoins sur les rotules d'avoir versé tant de verres et fait tant de vaisselle. Quant à la tarte, il n'en restait jamais car les clients ne refusaient pas un petit quartier.

C'était aussi le temps où, la commune ne possédant pas encore de salle des fêtes, les cabarets qui disposaient d'une place suffisante, organisaient à tour de rôle le banquet annuel des sociétés locales : anciens combattants, pompiers, cultivateurs pour la St Eloi.....Agapes simples mais joyeuses pendant lesquelles le répertoire de chacun se faisait entendre, les chanteurs ayant un air attaché à leur personnalité : les anciens se souviennent d'Augustin Labitte (père) avec sa « Nuit de Chine », d'Augustin Boulin et ses crocodiles, Léonce Fauquemberg avec Lison et Lisette et son frère Achille qui assurait toutes les femmes « que vous êtes jolies », Ludovic Facon qui savait si bien grimacer « Ignace » à la façon de Fernandel..... et tant d'autres qu'il faudrait une chronique entière pour restituer leur souvenir.

Beaucoup plus sobres et sérieux étaient les repas après les enterrements où la famille invitait souvent les porteurs qui avaient accompagné la dépouille du défunt au cimetière.

Enfin, une grande journée était aussi celle où la Sucrerie BEGHIN venait payer aux producteurs de betteraves la récolte livrée à la bascule de Mametz. A cette époque, ils étaient nombreux à défiler pour recevoir un chèque apprécié car c'était encore le temps où on pouvait qualifier la betterave sucrière de « betterave riche ». Et le commerce profitait de cette manne aujourd'hui périmée, comme ont disparu toutes les petites exploitations agricoles.

Le temps a passé, la physionomie du village a changé et les uns après les autres, les cabarets ont fermé leur porte, écrasés par les charges et aussi parce que les femmes ont commencé, un beau jour, à aller chercher du travail à l'extérieur.

Les conditions de vie ont fait aussi que les rapports de la personne avec l'alcool ont évolué en même temps que les dangers inhérents aux excès de consommation. Là aussi, il y aurait beaucoup à dire et ce n'est pas le but de cette chronique.

Je voulais, simplement, remettre dans les mémoires des plus anciens et apprendre aux jeunes, une page de notre histoire locale qui me tient tant à cœur. Car c'était une époque l'on se connaissait et où on ne faisait pas que se croiser sans même se saluer entre voisins, dans un village-dortoir où on n'a plus le temps de se regarder vivre. C'était un temps où bonheurs et revers se racontaient tout simplement et souvent devant un petit verre parce que partager c'était donner un peu de joie aux autres ou chercher un réconfort auprès d'une oreille attentive. Et Dieu sait si j'ai connu tout cela dans « le cabaret de mes parents » et il en était de même au pied de tous les comptoirs de notre village.

Alors, au nom de nous tous, parce que ces lignes les ont tirés de l'oubli, permettez-moi d'adresser un petit signe d'amitié à ceux qui ont rejoint maintenant leur éternité avec le titre de « **cabaretier à Mametz** ».

Marie-Thérèse DELMAIRE

Décembre 2004

MAMETZ: Commerces, Artisans & Services



➔ ALEXANDE GERARD	<i>Chauffagiste</i>	7 rue de la place	03.21.39.14.80
➔ ALEXANDRE FRANCIS	<i>Menuisier</i>	9 rue de la place	03.21.39.13.09
➔ AUTO ECOLE CHRISTELLE		82B grand'rue	03.21.38.79.91
➔ BRASSERIE DU CHÂTEAU DE MAMETZ		32 rue du moulin	03.21.12.61.61
➔ CABINET SOLEIL MB MARYVONNE BATARD	<i>Conseillère en gestion de patrimoine</i>	89A grand'rue	03.21.12.92.34
➔ CAFE LOTO CHARLET		58 grand'rue	03.21.39.27.06
➔ CAMPING DE L'ETANG		23 rue du stade	
➔ CAMPING DU CHÂTEAU DE MAMETZ		32 rue du moulin	03.21.39.05.26
➔ CAMPING LE MOULIN DE MAMETZ		35 rue du moulin	03.21.39.78.75
➔ COCHELIN NADEGE ET FREDERIC	<i>Boulangier – Pâtissier</i>	39 grand'rue	03.21.39.84.63
➔ CORDIER CELINE	<i>Masseur Kinésithérapeute</i>	15 rue du moulin	03.21.39.13.59
➔ CORINNE COIFF'	<i>Salon de coiffure</i>	7 rue du moulin	03.21.39.40.00
➔ COUP DE CŒUR AUTOMOBILE	<i>Achat - Vente véhicules neufs, occasions, anciens, collection</i>	9 rue de la plaine	03.21.26.77.98
➔ DAVROUT DOMINIQUE	<i>Horticulteur</i>	98 grand'rue	03.21.39.07.31
➔ DELATTRE JEAN-PIERRE	<i>Cycles Motoculture</i>	32 grand'rue	03.21.95.80.97
➔ DELEHEDDE BRIGITTE ET BERNARD	<i>Vente de produits à la ferme</i>	4 rue Saint-Honoré	03.21.95.89.40
➔ DELRUE NADIA	<i>Epicerie Tabac</i>	237 grand'rue	06.66.82.36.08

➔ DELVART NADINE	<i>Vente de produits à la ferme</i>	6 rue de la plaine	03.21.38.59.60
➔ DESCAMPS FRANCIS	<i>Médecin</i>	81 grand'rue	03.21.39.17.80
➔ DIAM'S BOUTIQUE	<i>Antiquités</i>	56 grand'rue	03.21.88.47.73
➔ ELEVAGE CANIN DE LA HAIE DES DAMES		12bis rue de la gare	03.21.95.21.27
➔ ELEVAGE CANIN DU HAMEAU DE CRECQUES		2 rue de l'anglet	03.21.39.01.04
➔ ETS BIALLAIS	<i>Démolition, Travaux Publics</i>	110 grand'rue	03.21.39.00.80
➔ FLORALYS	<i>Fleurs – Poteries Cadeaux ...</i>	98 grand'rue	03.21.39.23.07
➔ GARAGE AUTO SPORT		13 grand'rue	03.21.38.54.32
➔ GARAGE DE L'EUROPE		2bis rue du moulin	03.21.39.43.16
➔ GILLIOT PIERRE	<i>Boucher - Charcutier Traiteur</i>	3 rue des écoliers	03.21.39.11.63
➔ GRAFFITI	<i>Tabac – Presse – PMU Articles de Pêche – Cadeaux ...</i>	47 grand'rue	03.21.93.71.75
➔ LA POSTE	<i>Administration</i>	2 rue de bruchine	03.21.39.06.63
➔ LAGERSIE JEAN-MARIE	<i>Tous travaux</i>	15 rue de l'anglet	03.21.95.94.66
➔ LE REGENCIA	<i>Pub – Brasserie</i>	54, grand'rue	03.21.88.50.34
➔ LECIGNE JEAN-PAUL	<i>Armurier</i>	19 rue du stade	03.21.39.23.29
➔ LEPRETRE FRANCIS	<i>Chauffagiste</i>	3 rue de la place	03.21.39.00.45
➔ MASSET CATHERINE	<i>Infirmière</i>	19 grand'rue	03.21.95.02.43
➔ POURRE STEPHANE	<i>Masseur Kinésithérapeute</i>	15 rue du moulin	03.21.39.13.59
➔ RELAIS DES MOUSQUETAIRES	<i>Alimentation générale</i>	82A grand'rue	03.21.12.59.82
➔ TETART PIERRE	<i>Pharmacie – Matériel médical</i>	82 grand'rue	03.21.95.84.98



MANIFESTATIONS EN 2005 ...

✓ JANVIER

« **Le véritable trésor, c'est de pouvoir compter sur les autres.** »

(Massa Makan Diabaté ; Extrait de Kala Jata)

Samedi 8	Salle du Millénium	VŒUX DU MAIRE à 19 heures
Samedi 15	Local	VERRE DE L'AMITIE Association Canine de Mametz
Dimanche 23	Salle Charlet	CONCOURS DE CARTES
Vendredi 28	Local	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Carabiniers de Mametz
Samedi 29	Salle du Millénium	LOTO Foyer Rural de Mametz

✓ FEVRIER

« **Dieu créa l'homme et, ne le trouvant pas assez seul, il lui donna une compagne pour lui faire mieux sentir sa solitude** »

(Paul Valéry)

Samedi 5	Salle du Millénium	THÉÂTRE au profit du C.C.A.S.
----------	--------------------	----------------------------------

✓ MARS

« **Les miroirs feraient bien de réfléchir avant de renvoyer les images.** »

(Jean Cocteau)

Mardi 8	Salle du Millénium	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Club du 3ème âge
Samedi 12	Salle du Millénium	SOIREE Carabiniers de Mametz
Dimanche 13	Salle du Millénium	CONCOURS DE CARTES Ecole de Mametz
Samedi 19	Mametz	DEPÔT DE GERBES AU MONUMENT à 17 heures 30

Dimanche 20	Salle du Millénium	LOTO Entente Sportive Mametz Rebecques
Mercredi 23	Salle du Millénium	BOURSE AUX VÊTEMENTS- PRINTEMPS-ETE (dépôt) de 8h à 12h Un plus pour Mametz
Jeudi 24	Salle du Millénium	BOURSE AUX VÊTEMENTS- PRINTEMPS-ETE (vente) de 10h à 17h Un plus pour Mametz
Samedi 26		OUVERTURE DE LA PÊCHE EN RIVIERE

✓ AVRIL

« Plus le cœur est petit, plus la langue est longue. »

(Proverbe italien)

Samedi 2	Salle du Millénium	REPAS DANSANT Mametz Gym Form'
Samedi 16	Local	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Association Canine de Mametz
Dimanche 17		GEAI DE MAMETZ
Dimanche 17		TIR INTER SOCIETES Carabiniers de Mametz
Dimanche 17	Brasserie Le Régencia	MOULES FRITES
Samedi 30	Salle de Rebecques	COUSCOUS Entente Sportive Mametz Rebecques

✓ MAI

« Quand on ne travaillera plus les lendemains des jours de repos, la fatigue sera vaincue. »

(Alphonse Allais)

Dimanche 1	Salle du Millénium	REMISE DES DIPLÔMES AUX MÉDAILLÉS
Jeudi 5		GEAI DE MARTHES
Jeudi 5		TIR INTER SOCIÉTÉS & Repas Carabiniers de Marthes
Dimanche 8	Mametz	COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Dimanche 15		GEAI DE CRECQUES
Dimanche 15		TIR INTER SOCIETES Carabiniers de Crecques
Jeudi 19		PÊCHE Anciens Sapeurs Pompiers de Mametz
Mardi 24	Salle Charlet	REPAS DU CLUB DU 3ème AGE
Dimanche 29		REMISE DES MEDAILLES DE LA FAMILLE FRANCAISE

✓ JUIN

« Il y a deux ans que je n'ai pas parlé à ma propre femme, c'était pour ne pas l'interrompre. »

(Jules Renard)

Samedi 4 & Dimanche 5	Stade A. Delannoy	FÊTE DU FOOTBALL
Dimanche 12		BROCANTE
Vendredi 17	Mairie	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Entente Sportive Mametz Rebecques
Samedi 18	Salle du Millénium	FÊTE DE L'ÉCOLE
Vendredi 24	Mairie	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Mametz Gym Form'
Samedi 25	Brasserie Le Régencia	FÊTE DE LA MUSIQUE
Dimanche 26	Salle du Millénium	APRÈS-MIDI FRANCO-AFRICAIN Les enfants d'abord
Dimanche 26	Stade A. Delannoy	TOURNOI SIXTE Entente Sportive Mametz Rebecques

✓ JUILLET

« A chaque jour suffit sa peine à condition que la paye tombe bien en fin de mois. »

(Pierre Dac)

Dimanche 3		CONCOURS DE PÊCHE EN RIVIÈRE
Mercredi 13	Salle du Millénium	BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICES

Jeudi 14		FÊTE NATIONALE Animations pour les enfants
Jeudi 14		CONCOURS DE TIR Carabiniers de Crecques
Samedi 23	Stade A. Delannoy	BROCANTE & CONCOURS DE PÉTANQUE Entente Sportive Mametz Rebecques

✓ AOUT

« Si haut que l'on soit placé, on n'est jamais assis que sur son cul. »

(Montaigne)

Samedi 6 Dimanche 7 Lundi 8		MARATHON A LA CARPE au profit du Téléthon
Samedi 13	Stade A. Delannoy	TOURNOI DE FOOTBALL B Philippe Pauchet Entente Sportive Mametz Rebecques
Samedi 13 Dimanche 14 Lundi 15		KERMESSE AU CAMPING DU CHÂTEAU DE MAMETZ
Lundi 15	Stade A. Delannoy	TOURNOI DE FOOTBALL A Pierre-Marie Dacquin Entente Sportive Mametz Rebecques
Samedi 27	Stade A. Delannoy	CONCOURS NATIONAL D'AGILITY Association Canine de Mametz

✓ SEPTEMBRE

« L'habit d'un homme proclame ce qu'il fait, sa démarche révèle ce qu'il est. »

(La Bible)

Dimanche 4		DUCASSE DE MARTHES
Dimanche 4		APÉRITIF & VENTE DE PÂTISSERIES Paroisse de Marthes
Samedi 10		REPEUPLEMENT EN TRUITES SECTEUR DE MAMETZ La Truite Mametzienne
Samedi 10	Salle Charlet	COUSCOUS

Dimanche 11		DUCASSE DE MAMETZ
Dimanche 11	Brasserie Le Régencia	MOULES FRITES
Samedi 17		REPEUPLEMENT EN TRUITES SECTEUR DE CRECQUES La Truite Mametzienne
Dimanche 18		DUCASSE DE CRECQUES
Dimanche 18	Salle du Millénium	BANQUET DES ÂÎNES
Mercredi 21	Salle du Millénium	BOURSE AUX VÊTEMENTS AUTOMNE-HIVER (dépôt) de 8h à 12h Un plus pour Mametz
Jeudi 22	Salle du Millénium	BOURSE AUX VÊTEMENTS AUTOMNE-HIVER (vente) de 10h à 17h Un plus pour Mametz

✓ OCTOBRE

« Un concerné n'est pas obligatoirement un imbécile encerclé. »

(Pierre Dac)

Samedi 15	Salle Charlet	SOIRÉE FAMILIALE La Truite Mametzienne & La Sauvagine
Mardi 18	Salle du Millénium	VERRE DE L'AMITIÉ Club du 3ème Âge

✓ NOVEMBRE

« Dieu a sagement agi en plaçant la naissance avant la mort ; sans cela que saurait-on de la vie ? »

(Alphonse Allais)

Samedi 5		ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Carabiniers de Crecques
Vendredi 11	Mametz	ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE REMISE DE MÉDAILLES
Vendredi 11	Salle du Millénium	BANQUET ACPG-CATM-TOE Veuves
Samedi 12	Local	CONCOURS DE TIR Carabiniers de Mametz
Vendredi 18	Mairie	CALENDRIER DES FÊTES 2006

Samedi 19	Salle du Millénium	MOULES FRITES Entente Sportive Mametz Rebecques
Samedi 26	Salle du Millénium	LOTO Anciens Combattants

✓ DECEMBRE

« La plus grande preuve d'amour qu'on puisse donner à une girafe, c'est de lui tricoter un foulard. »

(Confucius)

Vendredi 2	Salle Charlet	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE La Truite Mametzienne
Vendredi 2 Samedi 3 Dimanche 4	Salle du Millénium	TELETHON 2005
Dimanche 4		REPAS DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DE MAMETZ
Lundi 5	Mametz	DEPÔT DE GERBES AU MONUMENT à 12 heures ACPG-CATM-TOE Veuves
Samedi 10	Salle du Millénium	ARBRE DE NOËL DE L'ÉCOLE
Jeudi 15	Salle du Millénium	ARBRE DE NOËL COMMUNAL
Samedi 17	Salle du Millénium	ARBRE DE NOËL Entente Sportive Mametz Rebecques

✓ ET EN JANVIER 2006 ...

« Ce qui te manque, cherche-le dans ce que tu as. »

(Koan zen)

Samedi 7	Salle du Millénium	VŒUX DU MAIRE à 19 heures
Samedi 14	Local	VERRE DE L'AMITIÉ Association Canine de Mametz
Vendredi 27	Local	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Carabiniers de Mametz
Samedi 28	Salle du Millénium	LOTO Foyer Rural de Mametz

à votre service

Mairie de Mametz

☎ 03.21.39.07.05

Fax : 03.21.93.56.87

e-mail : mairie.mametz@wanadoo.fr

<http://membres.lycos.fr/mametz>

Ouverte :

- ✓ du lundi au vendredi
- ✓ de 10h à 12h et de 14h à 18h
- ✓ le samedi de 9h à 12h

Syndicat des Eaux et d'Assainissement

☎ 03.21.39.28.90

Informations touristiques et associatives

☎ 03.21.12.10.12

Permanences Maire et Adjoint :

- **Monsieur DELMAIRE**, Maire reçoit les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h00, le samedi matin à partir de 11h00.
- **Monsieur DECOBERT**, 1er Adjoint reçoit le mercredi de 17h00 à 18h30.
- **Monsieur HESDIN**, Adjoint reçoit le samedi de 11h00 à 12h00.

Horaires de l'école : 8h45-11h45 et 13h45-16h45

Règlement de la Cantine Municipale :

- Pour la cantine, les tickets sont à prendre à l'avance auprès de Madame Douillet, régisseur de recettes tous les lundis de 17 à 18 heures. Il ne sera pas délivré de ticket de cantine pendant l'heure du repas.
- Pour pouvoir prendre le repas, les tickets devront être remis **impérativement** la veille avant 10 heures à l'instituteur. Pour les repas du lundi, le ticket doit être remis, dernier délai, le vendredi midi.
- Tout ticket remis est considéré comme utilisé. Les repas devant être commandés la veille.
- Pour la garderie, les tickets sont à prendre auprès de Madame Douillet. En aucun cas, les régisseurs ne peuvent tenir la comptabilité des tickets de vos enfants.

Prix du repas :

Pour les élèves des écoles maternelles et primaires, le prix du repas est fixé à 2,75 euros.

Garderie :

Horaires de la garderie : le matin à partir de 7h30, le soir jusqu'à 18h30.

Tarifs : 0,50 euros la 1/2 heure ; 1 euro pour 1 heure ; 1,30 euros pour 1 heure 30.

Collecte sélective : ramassage le mercredi.

Ordures ménagères : ramassage le lundi

COMMUNIQUÉ

➡ **Avis aux nouveaux habitants :**

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie munis du Livret de Famille, de la Carte Nationale d'Identité, des Carnets de Vaccination des enfants.

➡ **Inscriptions sur les listes électorales :**

Il est rappelé qu'au terme de l'article L.9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les personnes remplissant les conditions pour être électeurs et qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales pour quelques raisons que ce soit ou qui ont changé de domicile ou de résidence, doivent demander leur inscription. Les mametziens qui ont changé de domicile à l'intérieur de la Commune sont priés de le signaler en Mairie. Les demandes d'inscriptions seront reçues dans les Mairies toute l'année et jusqu'au 31 décembre. Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile.

➡ **Recensement :**

Les jeunes gens et les jeunes filles doivent se présenter obligatoirement en Mairie avec le livret de famille des parents dans le mois de leur **seizième anniversaire** pour se faire recenser.

PERMANENCES

➡ **Assistante Sociale du Département :** 3ème jeudi du mois de 14h à 16h en Mairie de Mametz

➡ **Caisse d'Allocations Familiales de Calais :**

Permanence administrative au C.C.A.S. d'Aire-sur-la-Lys le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h. Pour contacter une assistante sociale, téléphoner à la CAF de Longuenesse au 03.21.98.52.66

➡ **Caisse de Mutualité Sociale Agricole d'Arras :**

Une équipe administrative vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (le vendredi fermeture à 16h) à Aire-sur-la-Lys à la résidence de l'Arsenal – Boulevard de la manutention. 03.21.38.95.40 ou 03.21.38.95.41

➡ **Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Calais :**

Un agent d'accueil est en Mairie de Théroutte le lundi entre 14h30 et 16h15.
Permanence au C.C.A.S. d'Aire-sur-la-Lys le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h45.

➡ **Demandeur d'emploi :** Pour s'inscrire ou se réinscrire comme demandeur d'emploi dans le Pas-de-Calais, téléphoner au 0811 01 01 62.

ATTENTION AUX INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE !

A l'approche de la période de chauffage, soyez vigilants par rapport à vos appareils à combustion : chauffe-eau, appareil de chauffage, insert de cheminée, chaudières d'appoint (feu à pétrole...)

- Vos appareils doivent être révisés annuellement par un professionnel qualifié
- Faites ramoner au moins une fois par an les conduits d'évacuation des fumées
- N'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu
- Votre habitation doit respirer : ne bouchez pas les ouvertures d'aération avec des journaux, des plastiques, ou des papiers peints,...

Pourquoi ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore qui tue en silence lors d'un mauvais fonctionnement ou d'une mauvaise installation ou utilisation d'appareil à combustion. Il est le résultat d'une combustion incomplète (manque d'oxygène), quel que soit le type de combustible utilisé (charbon, gaz, bois, fioul, pétrole lampant).

Pour la région, le nombre de décès dus aux intoxications au monoxyde de carbone dépasse la moyenne nationale. Plus de 1000 personnes sont hospitalisées pour une intoxication au CO en France.

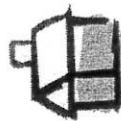
Comment reconnaître une intoxication au monoxyde de carbone ?

L'intoxication se traduit par des maux de têtes, vertiges, nausées et peut évoluer vers une perte de connaissance et un coma.

L'intoxication chronique est plus difficile à repérer et doit être évoquée devant des maux de têtes persistants. Consultez alors votre médecin qui pourra vérifier par une prise de sang (dosage de carboxyhémoglobine).

Que faire si vous suspectez une intoxication ?

- Devant tout signe suspect, appelez les secours :
 - Sapeurs Pompiers : 18
 - SAMU : 15
- Ouvrir les portes et fenêtres pour aérer
- Arrêtez vos installations (Chauffe-eaux, chauffage...)
- Quitter les lieux



CAL - PACT de Saint-Omer

1, rue de Longueville
62502 Saint-Omer.

DU NOUVEAU POUR LES PROPRIETAIRES !

Le CAL-PACT de SAINT-OMER vous informe :

« Que depuis octobre 2004, l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) attribue de nouveau des subventions aux propriétaires occupants (conditions de ressources) et propriétaires bailleurs (sans condition de ressources) pour tous types de travaux ».

Vous envisagez d'améliorer votre logement, n'hésitez pas à prendre contact rapidement avec :

- Josette DHUTME (Propriétaires occupants) au 03.21.98.03.22
- Florence MARECHAL (Propriétaires bailleurs) au 03.21.98.79.59

Où présentez vous aux permanences du CAL-PACT, 1 rue de Longueville (Tél : 03.21.98.17.21) l'après-midi.

1, rue de Longueville 62502 Saint-Omer Cedex Tél. 03 21 98 17 21 Fax. 03 21 98 79 51 N° SIRET 784 078 396 00016 Code APE 913 E Adresse la correspondance BP 62502 Saint-Omer Cedex. Pact.S-Omer@wanadoo.fr

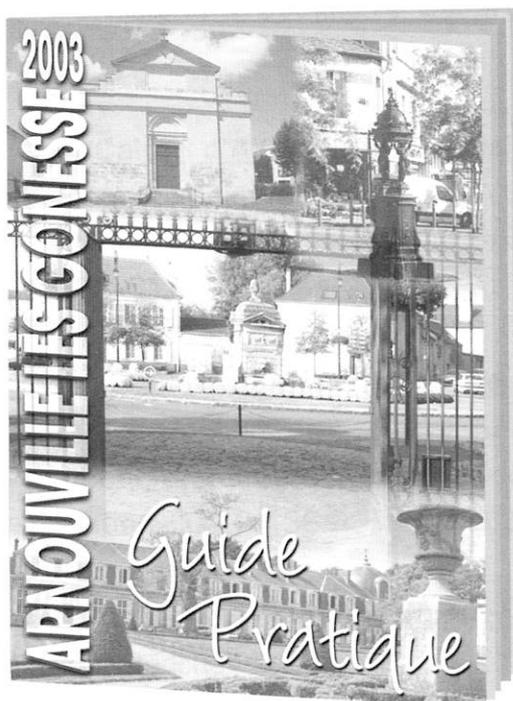
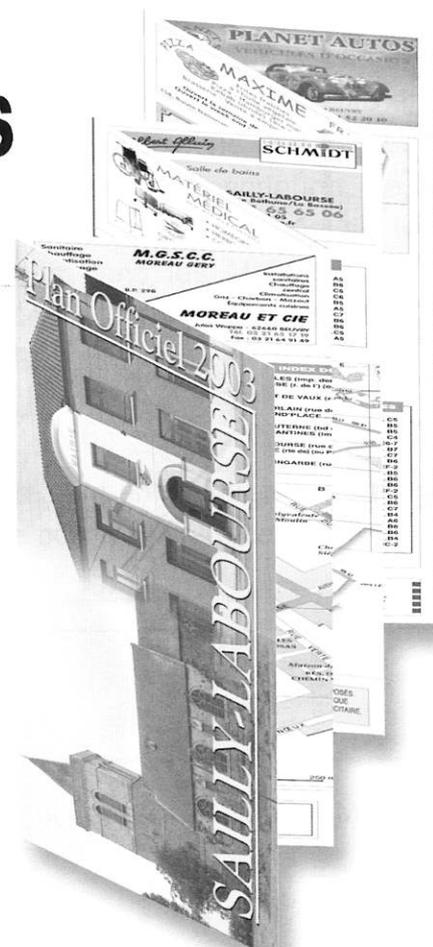


Mouvement Pact Anim
pour l'Amélioration de l'Habitat

Premier réseau Associatif au service de l'Habitat.

Créations & Réalisations

- Plans de Communes,
- Publicités,
- Logos,
- Cartes de visites,
- Sites internet,



- Annuaires,
- Guides :
 - Municipale,
 - De Canton,
 - De Communauté de Communes,
 - Etc...

52-54, av. du 8 Mai 1945 - 95200 SARCELLES
Tél. 01 34 38 13 13 - Fax 01 34 38 15 23



**Nadège et Frédéric
Cochelin**

Ouvert de 7h00 à 13h00
Fermé le lundi

39, Grand Rue
62120 MAMETZ
Tél. 03 21 39 84 63



**LAGERSIE
JEAN-MARIE**

Couverture ~ Maçonnerie ~ Charpente
Zinguerie ~ Pose-Menuiserie ~ Isolation
Façade ~ Peinture ~ Plomberie ~ Chauffage
Démoussage ~ Hydrofuge...

15, rue Langlet, Crecques - 62120 MAMETZ
Tél. 03 21 95 94 66



CABINET TRONQUOY ARCHITECTES

127, Bd Montebello - 59000 LILLE
Tél. 03 20 30 99 02 - Fax 03 20 54 36 82
tronquoy.a@wanadoo.fr

52, rue du Mal Joffre - 59660 MERVILLE
Tél. 03 28 42 80 50 - Fax 03 28 49 66 81
annie.tronquoy@wanadoo.fr

A. TRONQUOY
ARCHITECTE DPLG

R.N. 43 - SAINT-MARTIN
62120 AIRE-SUR-LA-LYS
03 21 39 15 07 et 03 21 39 19 68
Télécopie : 03 21 39 88 98
e-mail : air.materiaux@wanadoo.fr

**GRUPE
MATNOR**

**Tous matériaux
de construction**
CARRELAGES, MENUISERIE,
ISOLATION, FERMETURES, etc.

Livraisons assurées
Bureaux ouverts du lundi au Vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 heures.
Samedi de 8 h à 12 heures.

SIRET 312 479 744 00020 R.C. Saint-Omer 78 B 16

LOUIS GRESSIER

Terrassement divers
Assainissement
Forages horizontaux

100, rue du Pont de Quesques - 62240 QUESQUES
Tél. 03 21 32 33 69 - Port. 06 81 04 81 22

1906 —————> 2005
Depuis 99 ans, les
**Pompes Funèbres
LOURDEL et FILS**
sont à votre disposition dans les moments difficiles

Salons funéraires : 16, place du Rivage - 62120 AIRE-SUR-LA-LYS
26, rue du Bourg - 62120 AIRE-SUR-LA-LYS
Tél. 03 21 39 02 21 - Magasin 03 21 38 64 75

Christian CROQUELOIS

Toutes assurances Particuliers et Professionnels
Auto - Habitation - Santé
Placements - Retraites - Banque - Crédits

11, Grand'rue - BP 45 - 62129 THEROUANNE
Tél. 03 21 95 58 31 - Fax 03 21 93 00 36
E-mail : croquel@agents.agf.fr

SÉCURITÉ INCENDIE
S.A.R.L. LEVEQUE

Extincteurs tous modèles
Vente - recharge - Vérification
Poudre - Eau pulvérisée - Neige carbonique
6, rue du Canal, La Lacque - 62120 AIRE-SUR-LA-LYS
Tél. 03 21 39 03 09 - Fax 03 21 93 56 88

A.F.E.M.
Agence Française d'Édition Municipale

52-54, av. du 8 Mai 1945 - 95200 SARCELLES
Tél. 01 34 38 13 13 - Fax 01 34 38 15 23



Le Régencia

10€

MENU DU JOUR
"Entrée + Plat + Dessert"

Ouvert tous les jours sauf le mardi
Dimanche sur réservation (10 pers. maximum)

54, Grand'rue - 62120 MAMETZ * * * Tél. 03 21 88 50 34

CABINET SAINT-MARTIN

*Votre Agent Immo...
Vous écoute et vous conseille !*

Estimation gratuite

Location - Vente

24, Grand'rue - 62129 THÉROUANNE

Tél. 03 21 98 92 40 - Fax 03 21 98 87 14



*Présent dans près de
130 communes du
Nord Pas de Calais*

Une solution à tous vos problèmes
de logement

56, rue Ferdinand Buisson
62200 BOULOGNE SUR MER

Tél. 03 21 99 58 58